

INDUSTRIE :

Examen de 10 dossiers
d'investissement
à Oran P7

LE CENTRE NATIONAL ENTRÉ EN SERVICE :
Les détenteurs de
drones doivent déclarer
leurs appareils P4



RETARDS ENREGISTRÉS SUR CERTAINS CHANTIERS ROUTIERS :

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS RÉSILIE DES MARCHÉS



Questionné par les élus de
l'APN (Assemblée populaire
nationale) sur la problématique
des retards enregistrés sur
certains chantiers routiers,
notamment dans la wilaya de
Djelfa, le ministre des Travaux
publics et des Infrastructures
de base, explique que son
secteur n'hésite plus à « résilier
les marchés ». Lire page 4

VACCINATION CONTRE LA
POLIOMYELITE :
**PROLONGATION
DE LA CAMPAGNE
NATIONALE** P3

L'ex-usine Kia de Batna bientôt relancée



par rappeler que cette unité fait partie des biens saisis par l'Etat dans le cadre des affaires liées à la corruption, a été transférée à la société Fondal (NDLR : août 2024), filiale du groupe SNS. Yahia Bachir enchaînera en indiquant qu'une demande de licence préalable pour reprendre l'activité de fabrication a été déposée, dans le cadre du nouveau plan pour l'industrie automobile, un plan qui repose sur plusieurs critères, dont l'obligation pour les investisseurs d'amener un réseau de sous-traitants avant le démarrage de la production et le passage d'un modèle d'assemblage limité précédemment à un modèle industriel durable, a souligné le ministre. Aussi, le ministre de l'Industrie affirmera que la relance de l'usine se fera selon des normes garantissant l'efficacité et la compétitivité de l'industrie mécanique en Algérie, en mettant l'accent sur le développement du secteur afin qu'il devienne un modèle durable et à valeur ajoutée pour l'économie nationale.

Air Algérie prévoit d'atteindre 8,5 millions de passagers en 2025

atteindre 1,5 millions de passagers. C'est ce qu'a indiqué le PDG de la compagnie Hamza Benhamouda, qui a précisé que pour répondre à la demande croissante en transport aérien, notamment pendant les périodes de forte affluence et la haute saison, Air Algérie a augmenté d'un tiers le nombre de ses vols quotidiens, dépassant 320 vols par jour durant l'été 2025, contre 230 vols à la même période en 2024. « Cet effort colossal, nous l'avons parfois payé par des perturbations des programmes qui ont causé des désagréments à nos clients. Avec l'arrivée des nouveaux avions, ces problèmes seront progressivement surmontés », a-t-il indiqué, dans une interview à l'APS. S'agissant de l'amélioration du service et de l'attractivité des tarifs face à la concurrence, le PDG a souligné qu'Air Algérie multiplie les offres promotionnelles pour permettre aux Algériens d'ici et de l'étranger de voyager de et vers l'Algérie à un prix accessible, sans sacrifier le confort à bord et surtout la sécurité des passagers. « Cette équation est rendue d'autant plus difficile par la forte concurrence que nous subissons sur les lignes les plus rentables », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le développement d'accords commerciaux avec des compagnies de rang mondial contribuera au développement et à la diversification de l'offre au profit de la clientèle, a-t-il poursuivi, ajoutant que « ceci est le rôle du pavillon national et Air Algérie l'assume avec fierté et conviction, et continuera d'offrir les meilleurs tarifs possibles à sa clientèle, grâce notamment au soutien permanent de l'Etat et à l'engagement des travailleurs d'Air Algérie à chaque escale ».

Saad Bouakba condamné à 3 ans de prison avec sursis

Le tribunal de Bir Mourad Raïs a condamné, à l'issue du procès en première instance, Saad Bouakba à 3 ans de prison avec sursis. Il a infligé, au directeur général de la chaîne Youtube Vision news tv une année de prison avec sursis. La web TV est définitivement fermée avec confiscation de ses équipements. Des chefs d'inculpation lourds pesaient sur le principal inculpé. Il s'agit d'insultes et diffamation de symboles de la révolution nationale par le biais des technologies de l'information et de la communication, publication et de diffusion intentionnelles de fausses nouvelles ou d'informations malveillantes auprès du public par quelque moyen que ce soit et atteinte à la vie privée. Le juge instructeur a fondé ses accusations sur les articles



148 bis 1, 333 bis 6 et 196 bis du Code pénal. Saad Bouakba a focalisé son intervention, dans un podcast diffusé par le web tv susmentionnée, sur le détournement des fonds du FLN à l'aube de l'indépendance. Il a pointé les leaders de la guerre de libération nationale, dont Ahmed Benbella, premier président de la jeune république algérienne. La fille de Benbella a aussitôt porté plainte contre Saad Bouakba.

Trump lauréat du premier Prix de la Paix de la FIFA

Le président américain Donald Trump s'est vu décerner le tout premier Prix de la Paix de la FIFA. Gianni Infantino, président de la fédération, a justifié cette récompense par la contribution qu'il qualifie d'extraordinaire » à l'harmonie mondiale. Infantino a rendu hommage à Donald Trump pour « ce que vous avez obtenu à votre manière », ajoutant : « Mais vous l'avez obtenu d'une façon incroyable ». Il a précisé que cette nouvelle distinction visait à honorer un « individu incarnant un engagement en faveur de la paix et de l'unité dans le monde, grâce à un leadership et des actions remarquables ». « La FIFA, Fédération Internationale de Football Association, remet le Prix de la Paix de la FIFA 2025, le football unit le monde, à Donald J. Trump, président des États-Unis d'Amérique, en reconnaissance de ses actions exceptionnelles et extraordinaires pour promouvoir la paix et l'unité à travers le globe », a déclaré Infantino lors du tirage au sort de la Coupe du Monde à Washington. C'est la première fois, à l'occasion de cette cérémonie, que la fédération attribue un tel honneur à une personnalité. Cette distinction intervient alors que Donald Trump continue de solliciter le comité Nobel pour obtenir son prestigieux prix de la paix, en raison de ses efforts pour mettre fin aux conflits mondiaux.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Réflexion
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz / pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEPE
« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

LUTTE CONTRE LES MINES ANTIPERSONNEL :

L'Algérie expose son expérience

Les mines antipersonnel refont surface à chaque déclenchement de conflit armé. Malgré l'engagement de pays producteurs, cette arme sournoise a toujours son marché, ses clients. Chaque année des centaines de civils perdent un membre, un organe soufflé par une mine disséminée et oubliée dans un champ de bataille. Ce drame est régulièrement revisité par les pays touchés par ce « fléau » et l'ONU se rappelle les victimes et a mis en place une institution pour leur prise en charge.



L'ANP chargée de la mission de déminer le pays, notamment aux frontières Est et Ouest, présente à un rythme régulier des bilans de ses opérations invitant parfois les médias à couvrir la destruction des lots de mines antipersonnel qu'elle réussit à « détruire ». La difficulté de la mission réside dans le fait que l'ANP ne dispose pas de cartes, la France ayant refusé de fournir les cartes de l'emplacement de ces mines le long des frontières avec la Tunisie et le Maroc, sait-on, et que les phénomènes climatiques et géologiques, les précipitations, les vents, les séismes, entre autres, auraient déplacées. Et elles continuent de faucher des victimes ; des civils résidents à proximité de « ces terrains minés », notamment des bergers et des agriculteurs ou de simples promeneurs. Malgré les réclamations de l'Algérie, les autorités françaises n'ont jamais répondu favorablement en fournissant des informations sur les emplacements exacts de ces mines dont le nombre est estimé à 11 millions d'uni-

tés. C'est cette expérience de déminage que l'Algérie a présentée, mercredi, jeudi et hier à l'ONU et à Genève à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées. A Genève (Suisse), les débats de la réunion, présidées par le Japon, ont mis l'accent sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre du plan d'action Siem Reap-Angkor (2025-2029) et les perspectives d'atteindre l'universalité de ladite Convention. L'Algérie a présenté son expérience en matière de déminage en comptant sur ses moyens propres ; une mission dévolue à l'ANP chargée entre autres de détruire les mines, mais aussi en mettant l'accent sur les mécanismes mobilisés par l'Etat pour accompagner les victimes des mines antipersonnel. Elle a réaffirmé à cette occasion, son engagement total envers la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. L'Algérie a, en outre, rappelé son adhésion effective en cette matière à l'échelle in-

ternationale, à travers l'adoption de plusieurs initiatives en lien avec cette tragédie, et souligné la nécessité pour les Etats parties de respecter la Convention et de renforcer les efforts conjoints en vue d'atteindre son universalité, et parvenir ainsi à un monde exempt de mines antipersonnel. Avec la collaboration de l'Autriche et de la Nouvelle-Zélande, et en coopération avec le Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS), le Bureau des affaires de désarmement (UNODA), le Département des opérations de paix (DPO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Algérie a organisé, mercredi, cet important événement accompagné « d'une exposition spéciale mettant en lumière les effets néfastes de l'usage des mines antipersonnel, en insistant sur le changement des idées reçues concernant les personnes en situation de handicap et sur les progrès réalisés au niveau international en matière de prise en charge des victimes et de leur inclusion sociale », a rapporté l'APS.

Edito

Le Maroc à l'ombre de l'Algérie !

Par Amina L.

Alors que l'Algérie confirme son rôle de leader sur le continent africain, le Maroc tente, sans succès, de concurrencer sa position politique et diplomatique. La semaine dernière, Alger a accueilli deux événements africains majeurs : la conférence internationale sur les crimes du colonialisme et la 12^e session du séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique, dite « Processus d'Oran ». Deux rendez-vous placés sous l'égide de l'Union africaine, réunissant des représentants de haut niveau

et renforçant la crédibilité de l'Algérie comme acteur incontournable dans les dossiers de paix et de sécurité. Le Maroc, de son côté, a organisé simultanément à Rabat la première conférence africaine des victimes du terrorisme. Une initiative qui s'inscrit comme une tentative médiatique de détourner l'attention de la scène continentale, mais qui s'est soldée par un échec retentissant. Le pays n'a accueilli qu'un responsable onusien par intérim et des ministres de trois Etats africains, deux d'entre eux issus de régimes récemment installés par des coups d'Etat et soumis à des sanctions de l'UA. Cet épisode souligne crûment les limites de la diplomatie marocaine lorsqu'elle sort de son périmètre officiel, l'Union africaine lui ayant uniquement confié le dossier de la migration, tandis que l'Algérie reste en charge des questions de paix et de sécurité. Alger, en réunissant pour la première fois le président de la Commission de l'UA, des secrétaires

EDUCATION NATIONALE :

Saadaoui réunit les syndicats du secteur

Le ministre de l'Education nationale, a présenté, aux organisations syndicales le projet de révision du décret 25-54 portant statut particulier des personnels du secteur. Selon un communiqué de la tutelle, le groupe de travail a pris en compte les suggestions des syndicats. Le ministre de l'Education nationale a annoncé, par ailleurs, à ses interfaces, l'organisation, la tenue, les 20 et 21 décembre prochains à Constantine, d'une conférence nationale des inspecteurs de l'éducation nationale. Il leur a aussi dévoilé l'augmentation de 8,2 % du budget destiné à la construction de nouveaux établissements scolaires. Mohamed Seghir Saadaoui a parlé aussi du lancement prochainement du concours de recrutement d'enseignants, ciblant particulièrement les diplômés des Écoles normales supérieures. Il a évoqué, en outre, la finalisation de la première étape de la révision des programmes scolaires du palier primaire et la poursuite du transfert progressif de la gestion des cantines scolaires et des écoles primaires du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales vers celui de l'Education nationale.

UNIVERSITÉ DE TINDOUF

Kamel Baddari annonce de nouvelles filières

Le ministre en charge du département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé l'ouverture de nouvelles filières à l'université Ali-Kafi de Tindouf, qu'il a visitée jeudi. Il a expliqué que la tutelle adaptera les cursus aux spécificités de la région. Le ministre a souligné notamment la nécessité d'enseigner, dans ce campus, l'ingénierie minière, afin de former des compétences à l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, ainsi que des activités connexes. Kamel Baddari a encouragé, en outre, les étudiants de l'université de Tindouf à s'investir dans la recherche scientifique et la mise au point de projets innovants. Il les a incités à proposer leurs solutions aux entreprises pour obtenir leur soutien financier. Au cours de sa visite, le ministre a fait le tour de l'incubateur, du bureau de liaison, du centre de développement de l'entrepreneuriat et de la Maison de l'intelligence artificielle de l'université susmentionnée. Il a échangé, ensuite, avec la communauté universitaire.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYELITE

Prolongation de la campagne nationale

Le ministère de la Santé a annoncé la prolongation de la campagne de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au 8 décembre 2025 sur l'ensemble du territoire national. Selon le communiqué du ministère, cette décision intervient en réponse à la forte demande des parents et au large engouement enregistré depuis le lancement de la campagne, témoignant d'une prise de conscience accrue quant à l'importance de protéger les enfants contre cette maladie. Le ministère a réaffirmé que la vaccination demeure le moyen le plus efficace pour prévenir la poliomyélite et garantir la protection de la santé publique.

taires généraux adjoints de l'ONU et des diplomates de haut rang, démontre sa capacité à orchestrer des débats continentaux et à coordonner efficacement les efforts internationaux. Le constat est saisissant : là où Alger saffiche en force diplomatique crédible et stratégique, Rabat apparaît comme un spectateur cherchant à marquer des points médiatiques sans réel impact. Le leadership ne se mesure pas aux conférences annoncées ou aux communiqués tonitruants, mais aux résultats tangibles et à la capacité de mobiliser l'ensemble des acteurs continentaux autour d'objectifs communs. Cette séquence confirme que l'Algérie, grâce à sa politique cohérente et à sa stature diplomatique, s'impose comme un acteur central de l'Afrique contemporaine. Quant au Maroc, il est confronté à un échec qui devrait l'inciter à revoir ses ambitions sur la scène africaine, loin des manœuvres médiatiques et des effets d'affichage.

RETARDS ENREGISTRÉS SUR CERTAINS CHANTIERS ROUTIERS :

Le ministre des Travaux publics résilie des marchés

Questionné par les élus de l'APN (Assemblée populaire nationale) sur la problématique des retards enregistrés sur certains chantiers routiers, notamment dans la wilaya de Djelfa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, explique que son secteur n'hésite plus à « résilier les marchés ».



M . Abdelkader Djellaoui, en mettant en avant la nécessité du respect des délais, notamment pour les programmes destinés à « équilibrer les niveaux de développement entre les régions », ajoute qu'il n'est plus question « d'attendre ou d'accepter les retards ». Par ailleurs, le même responsable, a également annoncé le lancement d'une action, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, pour la mise aux normes des ralentisseurs « anarchiques ». En ce sens, le ministre Abdelkader Djellaoui, en réponse à la question du député Habchi Houssin, relative à l'important retard enregistré par le chantier de réhabilitation de la route

reliant les wilayas de Djelfa et d'Ouled Djellal, explique que son secteur a pris une série de mesures concrètes. Le responsable, qui précise que son ministère « multiplie les actions » pour relancer tous les projets à l'arrêt ou en retard, insiste sur le respect des délais. Les mesures en cours, concernent visiblement l'ensemble du pays, et pourront aller jusqu'à la « résiliation » pure et simple des contrats avec les entreprises responsables des travaux. Ainsi, dans le cas du projet évoqué par le député, le ministre des Travaux publics explique qu'il s'agit d'un chantier de « maintenance et de renouvellement du revêtement sur 85 kilomètres ». Un projet pour lequel les autorités avaient consacré une enveloppe de 1,27 milliard de dinars, mais dont la

réalisation est presque « à zéro » selon le député, « alors qu'il ne reste que 2 mois sur les 16 mois prévus pour la finalisation du tronçon ». Pour sa part, le ministre Abdelkader Djellaoui, fait savoir que « seuls 11 kilomètres ont été livrés » sur les 85 prévus par le contrat. Une situation jugée inacceptable : « Il n'est pas concevable que nous arrivions à réaliser des projets de plus de 900 kilomètres dans les régions du Sud, alors que les mêmes entreprises n'arrivent pas à livrer des chantiers largement plus modestes ». Le ministre des Travaux publics, annonce dans cette logique : « depuis mon arrivée au ministère deux marchés ont été résiliés » pour ce projet. Les procédures pour « remplacer » les entreprises chargées de l'exécution, seraient déjà en cours.

ALGER

Démantèlement d'un réseau international de narcotrafic

La section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga a démantelé un réseau criminel organisé à dimension internationale, spécialisé dans la contrebande et l'importation illicite de drogues et de substances psychotropes. Cette organisation, particulièrement dangereuse, constituait une menace directe pour la sécurité nationale et la santé publique. Cette opération de grande envergure a été menée sur la base d'informations reçues par la section de recherche. Après exploitation du renseignement, intensification des investigations et recours à des techniques

d'enquête spécialisées, les identités et les lieux d'activité des membres du réseau ont pu être déterminés. Les unités concernées se sont alors déplacées dans plusieurs wilayas du pays, en coordination avec les autorités judiciaires compétentes. L'intervention a permis l'arrestation de dix suspects, dont une femme, pour la plupart connus des services de justice et recherchés dans plusieurs affaires. Les gendarmes ont également saisi une importante quantité de psychotropes, dont 16 921 gélules de Prégabaline 300 mg et 14 comprimés hallucinogènes de type Kétile. Le bilan matériel

FEUX DE FORÊT

Diminution de 90% des superficies touchées en 2025

Le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a affirmé, à Sétif, que les surfaces forestières touchées à travers le pays par les incendies ont diminué de 90 % en 2025, ce qui traduit les progrès et l'efficacité de la stratégie nationale destinée à lutter contre les feux de forêt et à en atténuer les effets. M. Touahria a précisé lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets relevant de son secteur, qu'au cours de l'année en cours, et pour la deuxième année consécutive, le nombre d'incendies de forêts enregistrés et les surfaces brûlées ont été maîtrisés grâce à une série de mesures préventives et au renforcement des mécanismes de prévention et d'intervention rapide. Le même responsable a également souligné, à cette occasion, que la superficie touchée par les incendies cette année « n'a pas dépassé les 5 000 hectares de forêts, de maquis, de broussailles, et autres ». M. Touahria a par ailleurs ajouté que la mise en œuvre du plan d'action relatif à la réhabilitation, à l'extension et au développement du barrage vert, à travers la création de pépinières dans 13 wilayas concernées par ce projet, vise à garantir la continuité des plantations et le développement des espèces végétales locales, dans le cadre de la stratégie nationale d'expansion des superficies forestières et plantées. Le directeur général des forêts avait inspecté, à l'entame de sa visite dans la wilaya, le projet de réalisation d'une pépinière administrative dans la commune de El-Hamma (sud de Sétif) dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de plus de 80 %, et qui a été réalisé dans le cadre du programme d'extension du barrage vert. Une fois achevée, cette pépinière permettra de produire entre 6 000 et 1 million de plants, avec une inspection aérienne par drone de la masse forestière des montagnes de Boutaleb. Sur place, M. Touahria a reçu des explications sur la situation du secteur forestier dans la wilaya de Sétif qui compte plus de 125 000 hectares de surfaces forestières, soit environ 19,22 % de la superficie totale de la wilaya, ainsi que sur l'avancement des travaux du barrage vert qui touche 11 communes avec une superficie totale d'environ 74 000 hectares. Dans la commune de Boutaleb (sud de Sétif), le directeur général des forêts a donné le coup d'envoi d'une opération de mise en valeur de terres forestières par location sur une superficie de 20 hectares dans la région de Mestaoua, qui comprendra un puits artésien, un réservoir d'eau, 13 000 arbres fruitiers et d'autres cultures agricoles.

LE CENTRE NATIONAL ENTRE EN SERVICE

Les détenteurs de drones doivent déclarer leurs appareils

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé la mise en service du Centre national pour les systèmes de drones embarqués. Cette décision s'inscrit « conformément aux dispositions du décret présidentiel n°21-285 du 13 juillet 2021, qui définit le cadre général de gestion des systèmes de drones embarqués ». Le MDN rappelle que tous les citoyens possédant des drones embarqués doivent déclarer leurs appareils auprès du centre avant le « 30 avril 2026 » au plus tard. La déclaration se fait en se rendant directement au centre, avec les documents requis. Les détenteurs doivent « prendre un rendez-vous préalable » en appelant les numéros 021905669 ou 021905670, ou en envoyant un mail à l'adresse suivante: CONTACT-CNSAPB@MDN.DZ. Cette procédure vise à organiser l'usage des drones embarqués et à assurer le respect de la réglementation en vigueur. Pour rappel, l'Algérie a récemment fixé les conditions et modalités de fabrication, d'acquisition, d'importation, d'exportation, de vente, de maintenance, de location et de prestation de service, de cession et de réforme des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord, communément appelés drones. Ces nouvelles règles sont contenues dans un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel n°72. Selon cet arrêté, l'exercice des activités liées aux drones est « subordonné à l'obtention d'un agrément, délivré par le centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord ». Pour l'obtenir, trois critères sont pris en compte : les résultats des enquêtes menées par les services de sécurité, les capacités professionnelles des opérateurs et les conditions de sécurité des locaux où sont exercées les activités concernées. L'agrément est délivré par le centre national après avis des ministères chargés de l'Intérieur, des Finances, des Télécommunications et des Transports. Il est « personnel et inaccessible » et valable pour deux ans, renouvelable.

GESTION DE L'ESPACE AERIEN DU SAHARA OCCIDENTAL :

Madrid refuse de céder la main à Rabat

L'épisode qui vient d'opposer l'Espagne au Makhzen sur la délimitation des eaux territoriales et le contrôle de l'espace aérien du Sahara Occidental révèle une fois de plus les limites très concrètes de la stratégie expansionniste marocaine.



Rabat peut multiplier les communiqués triomphants, mettre en scène une coopération exemplaire avec Madrid, agiter son statut « atlantique » fantasmé : dès qu'il s'agit de toucher au cœur du droit international et de l'architecture sécuritaire réelle de la région, l'Espagne ferme la porte et rappelle qu'elle ne cédera ni l'espace aérien sahraoui, ni la souveraineté maritime qui protège les Canaries. Madrid a volontairement passé sous silence ces deux dossiers explosifs, pourtant inscrits noir sur blanc dans la feuille de route de 2022. Ce silence n'est pas un oubli : c'est un refus. L'Espagne ne se risquera jamais à légitimer l'annexion d'un territoire en attente de décolonisation, surtout quand il touche directement à sa propre sécurité. Les

éaux du Sahara Occidental entrent en collision avec les zones maritimes espagnoles, et tout transfert de contrôle aurait une répercussion immédiate sur le statut stratégique des Canaries. Quant à l'espace aérien sahraoui, il reste géré depuis les îles par Enaire, et Madrid entend visiblement maintenir ce verrou géostratégique malgré le lobbying agressif du Makhzen. La crispation canarienne en dit long. Le président Clavijo a publiquement dénoncé l'exclusion de l'archipel de la réunion bilatérale, rappelant à voix haute la peur que Pedro Sánchez sacrifie encore un morceau des intérêts espagnols pour flatter Rabat. Les Canaries savent parfaitement que la monarchie marocaine instrumentalise la façade atlantique pour imposer une souveraineté illégale sur un espace sahraoui riche, notam-

ment autour du mont Tropic dont les ressources minérales attisent toutes les convoitises. L'article d'Atalayar, organe officieux de propagande du Makhzen en Espagne, n'a fait que confirmer la manœuvre : préparer l'opinion à une future normalisation des revendications marocaines. Mais cette fois, Madrid a dit non. Un non ferme, silencieux, mais cinglant, qui rappelle que les ambitions du Makhzen se heurtent à des réalités juridiques, politiques et militaires indépassables. Le Maroc peut se réver en « puissance atlantique », mais il demeure prisonnier d'une stratégie d'extension artificielle qui ne convainc que sa presse docile. Dans les faits, ni l'Europe, ni l'ONU, ni les structures aériennes et maritimes internationales n'avaliseront la mainmise sur un territoire non autonome.

GUERRE EN UKRAINE :

Reprise des pourparlers sur la paix

L'envoyé spécial du président américain, Steve Witkoff, s'est réuni samedi, avec une délégation ukrainienne dirigée par le secrétaire du Conseil de sécurité nationale et de défense d'Ukraine, Rustom Amirov, pour poursuivre les discussions sur la position américaine de paix en Ukraine à Miami, aux États-Unis. Des responsables américains ont indiqué vendredi que Steve Witkoff a mené des discussions fructueuses pendant deux jours avec le principal négociateur

ukrainien, Rustom Amirov, et que de nouvelles discussions, ont débuté samedi. Les pourparlers, qualifiés par les deux parties de « discussions constructives visant à faire avancer une voie crédible vers une paix durable et juste en Ukraine », ont également impliqué le chef d'état-major ukrainien, le général Andriy Henatov. Le département d'État américain a indiqué dans un communiqué conjoint qu'Amirov a souligné lors de la réunion, la sixième au cours des deux dernières semaines-

que la priorité de l'Ukraine est d'obtenir un règlement qui protège son indépendance et sa souveraineté, garantisse la sécurité des Ukrainiens et offre une base stable pour un avenir démocratique et prospère. Le communiqué précise également que les participants ont discuté des résultats de la rencontre de Witkoff et Kushner avec le président russe, Vladimir Poutine, à Moscou la semaine dernière, ainsi que des mesures susceptibles de contribuer à mettre fin à la guerre.

INONDATIONS EN INDONÉSIE :

Le bilan grimpe à 867 morts

Le bilan des inondations qui ont frappé la grande île indonésienne de Sumatra a grimpé à 867 morts, ont rapporté des médias. Le bilan humain s'est encore alourdi grimpant à 867 morts, pour 521 disparus, tous à Sumatra, selon les mêmes sources. Alors que plus de 800.000 personnes sont hébergées dans des abris temporaires, la pluie a fait son

retour vendredi notamment sur Banda Aceh, à l'extrême nord-ouest, faisant craindre une aggravation de la situation. Région la plus touchée par les destructions, « Aceh pourrait connaître des pluies fortes à très fortes aujourd'hui (vendredi) et demain », a prévenu l'agence météorologique indonésienne. Un précédent bilan a fait état

ONU

L'Assemblée générale adopte 5 résolutions en faveur de la Palestine

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, à une écrasante majorité, cinq résolutions en faveur de la Palestine, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). La première résolution concernant l'aide aux réfugiés palestiniens a reçu le soutien de 151 pays, contre 10 objections et 14 abstentions, précise Wafa. La deuxième résolution, concernant les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui comprend le renouvellement de son mandat pour trois ans, a été adoptée par 145 pays, 10 votes contre et 18 abstentions. La troisième résolution relative aux biens des réfugiés Palestiniens et les revenus qui en découlent, a été adoptée par 157 pays, 10 votes contre et 9 abstentions. La quatrième résolution, relative aux travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les exactions sionistes portant atteinte aux droits de l'homme du peuple palestinien et des habitants palestiniens des territoires occupés, a été adoptée par 88 pays, 19 votes contre et 64 abstentions. La cinquième résolution, concernant les colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés, y compris El Qods-Est, et le Golan syrien occupé, a recueilli 146 voix pour, 13 contre et 17 abstentions. Le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a remercié les pays pour ce soutien considérable et la sympathie croissante de la communauté internationale, notamment concernant la question des réfugiés Palestiniens, qui survient dans un contexte d'agression sioniste barbare contre le peuple Palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. De son côté, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, s'est félicité du vote massif de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur du renouvellement du mandat de l'office onusien pour trois ans, soulignant que cette décision témoigne d'une large solidarité internationale avec les réfugiés Palestiniens. Il a indiqué que cette décision reconnaît également la responsabilité de la communauté internationale de répondre aux besoins humanitaires et de développement humain des réfugiés Palestiniens, jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à leurs souffrances qui durent depuis des décennies.

STRATÉGIE DE DONALD TRUMP :

Berlin rejette les « conseils extérieurs »

Berlin a réagi avec fermeté aux orientations présentées par l'administration Trump dans sa nouvelle stratégie de sécurité nationale, publiée le même jour à Washington et marquée par des avertissements sévères sur l'avenir du continent européen. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, a déclaré que l'Allemagne n'avait « pas besoin de conseils venant de l'extérieur », notamment en matière de liberté d'expression ou d'organisation des sociétés démocratiques. Lors d'une conférence de presse à Berlin, il a rappelé que ces principes relevaient « de notre ordre constitutionnel », écartant l'idée que des injonctions étrangères puissent guider la manière dont l'Allemagne régule son fonctionnement démocratique. Cette mise au point intervient alors que la Maison Blanche estime, dans un document de 33 pages, qu'il existe un risque « défaçage civilisationnel » de l'Europe si les tendances actuelles se poursuivent, affirmant que le continent pourrait devenir « méconnaissable dans 20 ans ou moins ». La stratégie américaine fixe par ailleurs plusieurs priorités pour la sécurité nationale. Elle affirme notamment la volonté de « mettre fin à l'ère des migrations de masse » et de faire du contrôle des frontières « l'élément principal » de la sécurité du pays. Le document souligne la nécessité de protéger les États-Unis non seulement contre les « migrations incontrôlées », mais aussi contre d'autres menaces transfrontalières telles que le terrorisme, le trafic de drogues, l'espionnage ou la traite des êtres humains. Sur le plan géopolitique, Washington annonce également sa volonté de « restaurer la suprématie américaine » dans certaines régions du monde, en particulier en Amérique latine, et prévoit un réajustement de sa présence militaire à l'étranger.

de 804 morts. Les pluies torrentielles de la mousson, associées à deux cyclones tropicaux distincts la semaine dernière, ont déversé des trombes d'eau sur certaines régions de l'île indonésienne de Sumatra, ainsi que sur l'ensemble du Sri Lanka, le sud de la Thaïlande et le nord de la Malaisie pour un bilan total dépassant les 1.600 morts.

SAÏDA

Journée de sensibilisation sur l'aquaculture



Par B. Adda

Dans le cadre des journées de sensibilisation et d'orientation, la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Saïda, en coordination avec la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbès, a organisé une journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture, au centre culturel « Berbiba Mohamed » dans la commune d'Ouled Brahim, a

indiqué un communiqué rendu public. L'événement s'est déroulé en présence des représentants de la Direction des services agricoles, de la section agricole de la daïra d'Ouled Brahim, de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sidi Bel Abbès, de la directrice de l'Office des terres agricoles, de la directrice de la mutuelle agricole CRMA, du représentant du Conseil régional pour le développement des steppes, de l'inspectrice vétérinaire de la wilaya de Saïda, du représentant

de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés CASNOS, du représentant de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat ANGEM, ainsi que des représentants de la société civile. La journée a été marquée par des interventions de la Chambre de l'agriculture et de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, accompagnées de toutes les explications nécessaires destinées aux agriculteurs de la daïra d'Ouled Brahim.

SAFSAF (MOSTAGANEM)

Inspection des points d'écoulement des eaux

Le président de l'Assemblée populaire communale, M. Chaib Adda El Hadj, accompagné du chef de secteur des forêts, du représentant des travaux publics de la daïra de Bouguirat (wilaya de Mostaganem), ainsi que de sages et représentants du village de Sidi Abdallah, dans la commune de Safsaf, au douar El Mekah-

liya, a effectué une visite de terrain au principal point d'accumulation des eaux de pluie dans la forêt de Safsaf. Ces eaux se dirigeant ensuite vers le village en charriant des dépôts de terre. À l'issue de cette visite, plusieurs décisions ont été arrêtées : La Conservation des forêts prendra en charge la zone située dans la forêt

de Safsaf en installant des barrières pour limiter l'arrivée des eaux et prévenir l'érosion des sols, et les services de la commune réaliseront et assureront l'entretien de la route menant au village du douar El Mekahliya, dans le cadre du programme de développement prévu pour l'année 2026. *Tayeb Bey Abdelkader*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À MOSTAGANEM

Le CRA lance une campagne de sensibilisation à Aïn Nouissy

Le comité local du Croissant-Rouge algérien à Aïn Nouissy, (wilaya de Mostaganem) a organisé une vaste campagne de sensibilisation à destination des usagers de la route, en coordination avec les services de sécurité et la Protection civile. L'initiative vise à rappeler aux citoyens l'importance du respect du

Code de la route et des règles de sécurité, notamment durant la saison hivernale. Le Croissant-Rouge a donné des conseils pratiques aux conducteurs et aux piétons afin de prévenir les accidents de la circulation. Des agents de la Police de la daïra de Aïn Nouissy et de la Protection civile, ont participé à la

campagne pour soutenir les actions du Croissant-Rouge et élargir la portée de la sensibilisation. L'opération a également inclus la distribution de dépliants informatifs et des conseils personnalisés, dans le but de renforcer la culture de la sécurité routière et de réduire les risques sur les routes de la région. *Zakaria D.*

BOUGUIRAT (MOSTAGANEM)

L'EPSP organise une campagne de don de sang

L'établissement hospitalier de Bouguirat (wilaya de Mostaganem), a organisé, vendredi, une campagne de don de sang en coordination avec la mosquée Omar Ibn El-Khattab et le bureau du Croissant-Rouge algérien. L'école coranique rattachée à la mosquée a abrité cette initiative humani-

taire, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du volontariat et de la promotion de la culture du don au sein de la communauté. La campagne a connu une large participation de citoyens de tous âges, reflétant l'esprit de solidarité et de cohésion au sein de la population

locale. Elle a coïncidé avec la prière du vendredi prononcée par l'imam de la mosquée, qui a souligné la dimension religieuse et humaine du don de sang, le présentant comme un acte noble contribuant à répondre aux besoins des malades et des personnes blessées. *Zakaria D.*

MOSTAGANEM

Le projet du pont entre Ouled Maallah et Sidi Khettab inspecté

Dans le cadre du suivi des programmes de développement au profit des communes de la circonscription, les travaux de réalisation d'un pont et d'une route traversant l'oued Chelif, sis au Douar Aizeb dans la wilaya de Mostaganem, reliant la commune d'Ouled Maallah à la région de Sidi Khettab dans la wilaya de Relizane, se poursuivent avec un taux d'avancement très avancé. La construction de l'infrastructure est assurée par l'entreprise COSIDER, tandis que la route et ses annexes sont confiées à l'entreprise Belhachemi. Le projet a été inspecté jeudi par le chef de la daïra, en présence du président de l'Assemblée populaire communale, du représentant du service des travaux publics et des représentants des deux entreprises. Ce projet revêt une importance stratégique pour la région, vu qu'il facilitera la circulation des véhicules, des transporteurs de marchandises et des citoyens, tout en renforçant l'économie locale. La nouvelle route permettra de connecter l'est de la wilaya de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest, en passant par la zone industrielle de Sidi Khettab, contribuant ainsi à l'attractivité et au développement économique de la région. *Tayeb Bey Abdelkader*

AÏN TÉDELÈS (MOSTAGANEM)

Mise en place d'une cellule de veille météo

Dans l'après-midi de jeudi, le chef de la daïra d'Aïn Tédelès, dans la wilaya de Mostaganem, a présidé une réunion élargie consacrée à la création d'une cellule de veille chargée du suivi des fluctuations météorologiques. La réunion a réuni l'ensemble des présidents des Assemblées populaires communales ainsi que les différents responsables des dispositifs des plans communaux de secours. Au cours de la réunion, les mécanismes de travail adoptés pour faire face à toute urgence liée aux conditions météorologiques ont été examinés, afin de renforcer la rapidité d'intervention face aux incidents et de mobiliser tous les efforts pour garantir les plus hauts niveaux de sécurité des citoyens et protéger les biens publics et privés. Le chef de daïra a souligné la nécessité d'activer les plans d'urgence, de surveiller la situation en continu et d'assurer la coordination entre les différents services pour garantir la pleine disponibilité des équipes concernées et l'unification des efforts d'intervention. L'objectif est de réduire tout impact potentiel des perturbations météorologiques et d'assurer une efficacité et une rapidité maximales dans la gestion des situations d'urgence, reflétant ainsi la volonté de la daïra de préserver la sécurité de la population et la continuité des services essentiels. *Zakaria D.*

MAZAGRAN (MOSTAGANEM)

Sensibilisation contre la consommation de drogue

Dans le cadre des campagnes de sensibilisation et de prévention, la Maison de la Jeunesse de Mazagran dans la daïra de Hassi Mameche, wilaya de Mostaganem, a organisé une activité éducative à l'intention des jeunes, animée par la psychologue Mme Ghazali D. Au cours de cette rencontre, des conseils ont été donnés sur la gravité du VIH/SIDA et ses liens avec la consommation de drogues. Parallèlement, à l'occasion de la Journée nationale du volontariat, célébrée le 5 décembre, l'établissement a également lancé une vaste campagne de bénévolat incluant le nettoyage de différents locaux et la peinture d'un atelier, en coordination avec l'Association des Activités de la Jeunesse et de l'Enfance de Sidi Mansour. Cette initiative a mobilisé les cadres et les membres de l'établissement et a programmé pour deux jours afin de renforcer la culture du volontariat et de promouvoir les valeurs du travail collectif au sein de la communauté. *Tayeb Bey Abdelkader*

INDUSTRIE :

Examen de 10 dossiers d'investissement à Oran



Par B. Adda

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé une réunion de coordination avec la commission de wilaya chargée du suivi et de la régularisation des projets d'investissement au niveau de la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. La rencontre a été consacrée à l'examen de la situation de 10 dossiers d'investissement dans diffé-

rents secteurs industriels. Le Wali a souligné la nécessité d'accompagner les investisseurs et de poursuivre les efforts pour suivre la situation des projets afin de lever tous les obstacles et réserves constatés. Ont participé à la réunion : le secrétaire général, le directeur de l'industrie, la directrice de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la responsable de la cellule d'investissement au cabinet du Wali, les directeurs des biens

de l'État Est et Ouest, les directeurs du cadastre et de l'enregistrement foncier d'Oran Est et Ouest, le représentant de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et du bâtiment, le directeur de l'énergie, le directeur des services agricoles, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales de Bir El Djir, Tafraoui et El Karma, le vice-président de la commune d'Oran et le chargé de la gestion de la commune de Boutlelis.

SIDI BEL-ABBÈS

Elimination de 17 extensions illégales à Benhamouda

Dans le quartier des 450 logements de Benhamouda à Sidi Bel-Abbès, 17 extensions illégales ont été éliminées, comprenant des aménagements anarchiques sur les trottoirs et des constructions non autorisées autour des im-

meubles, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération a été accompagnée par les services de sécurité de Sidi Bel-Abbès pour faciliter le déroulement des interventions. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'amé-

lioration de l'urbanisme de la ville, visant à rétablir l'ordre et l'harmonie dans le cadre urbain. L'opération se poursuit afin d'éliminer complètement les constructions et extensions anarchiques non autorisées. **B. Adda**

ORAN

Inspection des projets du secteur de la justice

Dans le cadre du suivi de l'avancement des différents projets, M. Ibrahim Ouchène, Wali d'Oran, a effectué une visite sur le terrain pour examiner plusieurs projets du secteur de la justice, dont le projet du tribunal de Bir El Djir, a indiqué un communiqué rendu public.

Le Wali a été informé de la situation de ce projet et a donné des instructions pour sa livraison et sa mise en service dans les délais prévus. Etaient présents lors de cette visite : le président de la daïra de Bir El Djir, le directeur des équi-

gements publics, le responsable de la cellule technique au cabinet du Wali, le président de l'Assemblée populaire communale de Bir El Djir, le directeur de l'entreprise Seor, le directeur de Sonelgaz et les sociétés chargées des travaux. **B. Adda**

HAÏ FELAOUCENE (ORAN)

Intoxication de 3 personnes au monoxyde de carbone

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Oran, sont intervenues vendredi à 20h59 au quartier Felaoucene (ex-El Barki), dans la commune et daïra d'Oran, pour porter secours à trois membres

d'une même famille victimes d'un début d'asphyxie après avoir inhalé des gaz brûlés provenant d'un chauffe-eau, a indiqué un communiqué rendu public. Selon la Protection civile, les victimes,

âgées de 15 à 46 ans, présentaient des difficultés respiratoires. Elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être transportées vers l'hôpital « 1er Novembre » à l'USTO. **B. Adda**

RELIZANE

Réunion de coordination sur l'ouverture de pistes agricoles

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'ouverture de pistes agricoles sur une distance estimée à 100 kilomètres répartis à travers le territoire de la wilaya de Relizane, et compte tenu du caractère urgent de l'opération, le chef de service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements a présidé, jeudi, une réunion de coordination au siège de la direction des services agricoles de la wilaya de Relizane, a indiqué un communiqué rendu public. La rencontre a réuni les chefs des sections agricoles de wilaya, qui ont présenté les besoins exprimés par les différentes communes et daïras, selon les priorités constatées sur le terrain. Les participants ont également exposé les relevés quantitatifs et estimatifs relatifs à chaque piste programmée. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique de développement dans les zones rurales et de l'amélioration des conditions de déplacement des agriculteurs, éleveurs et investisseurs, afin de soutenir la production agricole et de faciliter l'accès aux exploitations à travers l'ensemble de la wilaya. **B. Adda**

HAÏ SABAH (ORAN)

Libération des trottoirs et suppression des extensions illégales

Dans le cadre des directives de M. Ibrahim Ouchène, Wali d'Oran, visant à lutter contre les atteintes au domaine public et à restituer aux citoyens leur droit au trottoir, une opération a été menée jeudi pour libérer les trottoirs occupés illégalement, ainsi que les extensions anarchiques de commerces et kiosques non autorisés, dans le quartier Sabah, commune de Sidi Chahmi, dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a été exécutée par la cellule de l'environnement et protection du cadre de vie du cabinet du Wali, en coordination avec la commune de Sidi Chahmi et la sûreté de la daïra d'Es-Senia. Elle a permis la suppression de 10 extensions anarchiques et de 10 kiosques. **B. Adda**

ORAN

Chute mortelle d'un homme du 1er étage

Les secours de la Protection civile sont intervenus vendredi, suite à la chute d'une personne depuis le premier étage d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussé et d'un étage, situé dans la rue 20 Août, quartier Canastel, dans la commune et daïra de Bir El Djir, (wilaya d'Oran), a indiqué un communiqué rendu public. La victime, un homme âgé de 60 ans, a été transportée vers le service de conservation des corps de l'hôpital local, a conclu le communiqué. **B. Adda**

SIDI BEL ABBÈS

Incendie dans une maison à Telmouni

Les équipes de secours de l'unité sectorielle de la Protection civile de Telmouni, dans la wilaya de Sidi Bl-Abbès, renforcées par celles de l'unité principale, sont intervenues en fin de semaine, pour un incendie dans une maison individuelle du quartier 100 logements, commune de Telmouni, a indiqué un communiqué rendu public. Le feu a été maîtrisé et l'extension des flammes a été empêchée. Cinq personnes ont été secourues : quatre femmes souffrant de brûlures légères et un homme en état de choc. Tous ont été transférés au service des urgences. **B. Adda**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : ORAN
DAÏRA : BETHIOUA
COMMUNE : AIN EL BIA

AVIS D'ADJUDICATION

Pour: la location d'un marché couvert

Et d'un location marché parisien AU Niveau De La Commune AIN EL BIA (-pour la troisième fois :)

le président de l'assemblée populaire communal DE AIN EL BIA lance une adjudication pour la location d'un marché couvert et marché parisien .
 - pour une durée de 3ans et pour une mise a prix de 238.096.00 mensuelle; pour le marché couvert et 98.785.00...
 da pour le marché parisien mensuelle .
 les offres doivent être présenté dans un enveloppe cachetée contient le dossier d'adjudication et l'offre financier «a caution de participation.
 ce enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme.
 comportant la mention:

***adjudication pour la location d'un marché couvert et la location marché parisien *.**

L'offre doit être adressée au président de la commune de AIN EL BIA
 l'adjudication aura lieu dans (10) jours après leur première parution dans les journaux nationale au siège de la commune a 10 heures.

les adjudicateurs désirants participer à cette adjudication pourront retirer les cahiers des charges contre un paiement de 10.000,00da(Bureau Du Patrimoine)

le dossier constitués des pièces suivantes :

- 1-une demande précisant l'identité et l'adresse du postulant
 - 2-le cahier des charges signé et paraphé .
 - 3-caution de participation sous forme d'un chèque bancaire d'un montant 1/10 du montant de la mise a prix visé.
 - 4-extrait de rôle/je ne dépasse pas les trois mois)
 - 5-casier judiciaire n° 03 ne dépasse pas 03 mois .
 - 6-une copie de la carte d'identité du postulant s'il s'agit d'une personne physique.
 - 7- les droits de retrait du cahier de charge alors atteint 10.000,00 alors paie le trésorier a BETHIOUA .
 - 8-une copie d'attestation de mise a jour (casnos-cnas)
 - 9-relevé d'immatriculation bancaire (rib)
 - 10-déclaration de probité .
 - 11- soumettre un engagement écrit comportant l'exploitation à titre personnel et sans permettre a quiconque. quelle que soit sa qualité d'en exploiter.
 - 12-copie de registre commerce.
 - 13- un certificat d'accusé de réception délivré par le trésorier dans lequel il a exercé cette activité prouve que le participant n'est pas condamné.
 - 14- engagement à respecter toutes les disposition du cahier des charges .
- tout dossier incomplet entraînera l'élimination de l'adjudicateur**

LE PRÉSIDENT DE L'APC

ANEP : 2531015802

Réflexion 07/12/2025

ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE LA RÉPUBLIQUE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET INFRASTRUCTURE DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL-BAYADH
NIF N°408015000032090

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, est des délégation de service public, la direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Bayadh informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales publié le 05/10/2025, relatif aux:

LOT N 01 : Acquisition d'un (01) chargeur sur pneu/godet 3m³
 LOT N 02 : Acquisition de sept (07) véhicules PICK UP 4X4
 LOT N 03 : Acquisition d'un (01) camion dépannage plateau 20T
 LOT N 04 : Acquisition de huit (08) camions 2.5 T
 LOT N 05 : Acquisition de deux (02) camions a benne 20 T

et que les résultats sont attribué provisoirement comme suit:

| N° | Désignation des travaux | Soumissionnaire | note technique | Montant | Défai | OBS |
|----|--|---|----------------|------------------|--|--------------------|
| 01 | Lot N°01 Acquisition d'un (01) chargeur sur pneu/godet 3m ³ | ETS AL ACHERAF -ADRAR - NIF 198001010092932 | 84/100 | 16.899.999,99 DA | Un (01) Jour | Offre moins disent |
| 02 | Lot n°02 : Acquisition de sept (07) véhicules PICK UP 4X4 | | | | Infructueux (Aucun plis reçus) | |
| 03 | Lot N°03 : Acquisition d'un (01) camion dépannage plateau 20T | | | | Infructueux (en raison des prix excessifs) | |
| 04 | Lot N°04 Acquisition de huit (08) camions 2.5 T | ETS AL ACHERAF -ADRAR - NIF 198001010092932 | 60/100 | 48.000.000,03 DA | Six (06) Mois | Offre moins disent |
| 05 | LOT N 05 : Acquisition de deux (02) camions a benne 20 T | | | | Infructueux (en raison des prix excessifs) | |

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 01 et 03 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, est des délégations de service public, les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis pour toute éventuelle réclamation.

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DTP d'El-Bayadh pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation technique et Financière au plus tard de trois jours à partir de la première parution de cet avis.

LE DIRECTEUR

ANEP : 2531015777

Réflexion 07/12/2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
 N°: 27.47/DUAC/2025

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise : travaux de bâtiment T.C.E hydraulique amograv w NAAMA représenté par HABIBI ABDERRAHIM , dont le siège social KALAAT CHEIKH BOUAMAMA - MOGRAR W.NAAMA , titulaire du MARCHE N° 170 du 19/08/2025 relatif aux Lot 05 :Realisation de travaux Aménagement Urbain du Rond Point CEM Bouafia Rabeh en traversant le nouveau siège de l'APC , jusqu'au siège de la direction des moudjahidine de la commune de la wilaya d'el bayadh , est mise en demeure de démarrer les travaux dans un délai de Quarante huit Heures, 48 H à partir de la réception de la présente mise en demeure, faute de quoi mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

Le Directeur

Réflexion 07/12/2025

ANEP : 2531015790

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE MAGHNAIA
COMMUNE DE MAGHNAIA
SECRETARIAT GENERAL
Direction D'administration, Finance Et Les Affaires Economiques
Service Des Marchés

-AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE -

D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Avec Exigence De Capacité Minimales

Conformément aux dispositions des articles : 65 .72 .82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et articles : 42, 48 et 56 du loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics la commune de Maghnia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°:19/2025 Publié dans les journaux : *النهار* et *Réflexion* en date du :11/11/2025 Et la presse électronique *L'Esprit Libéré* Et *النهار* en date du 13/11/2025.

Qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec: Exigence De Capacité Minimales selon les conditions suivants :

| Désignation du projet | Soumissionnaire proposé | Montant du marché en: TTC | Défai d'exécution | Evaluation technique | Observation |
|---|---|---------------------------|-------------------|----------------------|--------------|
| Aménagement De L'axe RN N°99 Entrée Nord De La Ville De Maghnia | MENOUAR Abdellah N°NPF 16813180018011001302 | 11.810.155,00 DA | 04 Mois | 64 points | Offre unique |

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service Contratant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales dans le BOMOP ; la presse et la presse électronique auprès la commission communale des marchés de Maghnia.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales. pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

ANEP : 2531015774

Réflexion 07/12/2025

POUR PROTÉGER LE RÉFÉRENT RELIGIEUX ET FAIRE FACE AUX FATWAS INTRUSES :
Le secteur des affaires religieuses a pris toutes les mesures

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé, à Alger, que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger le référent religieux et faire face aux fatwas intruses circulant dans l'espace numérique.



Lors d'une plénière de l'APN, consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, M. Belmehdi a souligné que "dans le cadre de la lutte contre les tentatives portant atteinte à la fatwa qui constitue le cœur battant de la religion et pour protéger le référent religieux national, le ministère a pris plusieurs mesures, notamment la création d'une commission ministérielle de la fatwa regroupant un grand nombre d'oulémas et de cheikhs". Cette commission est chargée d'émettre des fatwas officielles à dimension nationale et de transmettre des rapports périodiques au ministère de tutelle. Elle assure également des fatwas individuelles par le biais des imams muftis dans les mosquées, désigne des secrétaires généraux et de membres des conseils scientifiques à travers les wi-

layas, en plus de la prise de mesures juridiques à l'encontre de toute personne contrevenant au référent religieux, à travers le service d'inspection relevant du secteur et la création de commissions de fatwa de wilaya. Il a ajouté, dans le même contexte, que le statut particulier du secteur "comprend des clauses importantes relatives à la préservation des pratiques religieuses enracinées, issues des principes du référent religieux national", soulignant que le ministère veille à traiter toutes les infractions par le dialogue et les conseils scientifiques, et à prendre les mesures appropriées en cas de persistance. Il met également à disposition "le numéro vert 1088 et une adresse électronique pour recevoir les questions des citoyens, ainsi que des programmes diffusés sur les médias nationaux en plusieurs langues et l'im-

pression du Saint Coran selon la version Warsh et en braille". Concernant les fatwas circulant dans l'espace numérique et contraires au référent religieux national, le ministre a affirmé que "l'Etat veille au contrôle et à la lutte contre ce contenu en produisant, avec l'aide d'oulémas et de cheikhs, un meilleur contenu religieux". S'agissant des mécanismes adoptés par le ministère des Affaires religieuses pour lutter contre certains comportements et rituels pratiqués dans les mausolées et contraires aux préceptes de l'islam, M. Belmehdi a affirmé que "les mausolées et les zaouïas font partie intégrante de notre identité nationale et de notre patrimoine culturel", ajoutant que son secteur "s'appuie sur les leçons d'orientation et les conseils scientifiques pour sensibiliser les citoyens sur les concepts justes".

BATNA

Mise en service d'une annexe de prise en charge d'enfants malentendants

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, à Barika, la cérémonie de mise en service d'une annexe de prise en charge d'enfants malentendants, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Batna. La ministre a indiqué, au second jour de sa visite, que l'ouverture de cette annexe s'inscrit dans le cadre du renforcement du système de prise en charge des jeunes à besoins spécifiques et de l'extension du tissu de structures relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Elle a souligné, à cette occasion, "l'importance de renforcer les infrastructures

dédicées à la solidarité nationale, de moderniser leurs équipements, de fournir un encadrement qualifié, et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de leurs parents, tout en créant des espaces confortables et stimulants à même de contribuer à l'amélioration du service public". Mme Mouloudji, accompagnée des autorités locales, a également inauguré à Barika le siège de l'association "Tawassol" pour la prise en charge des enfants autistes, avant de se rendre au centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux où elle a visité différents ateliers pédagogiques et thérapeutiques spécialisés et écouté les explications des équipes pédago-

EL TARF

Hidaoui donne le coup d'envoi du marathon écologique de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné, près du lac Tonga (commune d'El Kala, wilaya d'El Tarf), le coup d'envoi du marathon écologique de la jeunesse, à l'occasion de la Journée mondiale du volontariat (5 décembre de chaque année). Selon les explications fournies au ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, le marathon écologique de la jeunesse, organisé sous le slogan "Pour une conscience écologique plus forte et un environnement plus propre", a connu une large participation de jeunes des deux sexes venus de différentes wilayas du pays qui ont parcouru 7 km, depuis les berges du lac Tonga jusqu'au rond-point de la commune de Souarakh. Dans une déclaration en marge de l'ouverture de la 6e rencontre nationale des jeunes volontaires, à l'auberge de jeunesse "Tonga", le ministre a souligné que la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de faire des jeunes le pivot de tout développement et de tout progrès en Algérie, était une vision "sage et judicieuse". M. Hidaoui a ajouté que la stratégie nationale arrêtée pour le secteur de la jeunesse "commence à se concrétiser à travers de nombreuses initiatives et décisions", déclarant à ce sujet que l'Algérie "ne célèbre pas uniquement la Journée mondiale du volontariat, mais exprime également la volonté des jeunes Algériens engagés dans la construction de leur pays et qui investissent dans leurs capacités". Le ministre a également salué la présence du président de l'association "Algérie verte", Fouad Maali, qui a reçu, vendredi, le Trophée du jeune volontaire de l'année 2025, en reconnaissance de ses efforts et du succès de l'initiative "Campagne de plantation d'un million d'arbres" menée en octobre dernier dans toutes les wilayas du pays. M. Hidaoui a également visité l'auberge de jeunesse "Tonga" où il a pu découvrir une exposition présentant des œuvres de jeunes créatifs venus de différentes régions du pays. L'exposition comprenait plusieurs espaces thématiques tels que "l'intelligence artificielle", "la musique", "le club d'autonomisation des femmes", "l'entrepreneuriat" et "l'impression thermique". Le ministre de la Jeunesse s'est ensuite rendu près de la passerelle en bois enjambant le lac Tonga où il a honoré les 10 premiers au classement du marathon écologique de la jeunesse à qui il a remis des médailles et des prix symboliques dans une ambiance festive et en présence de nombreux jeunes gens. M. Hidaoui a également supervisé le lancement d'une campagne de plantation de 10.000 arbustes avec la participation de jeunes volontaires qui ont bénéficié, in situ, des conseils techniques sur les bonnes méthodes de plantation prodigués par le président de l'association "Algérie verte".

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Organisation des camps d'hiver du 21 décembre au 4 janvier prochain

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dans un communiqué, l'organisation des activités des camps d'hiver thématiques durant la période allant du 21 décembre au 4 janvier prochain. Dans le cadre de la préparation des camps d'hiver thématiques, le camp de jeunes de Zéralda (Alger) a abrité, une réunion de coordination consacrée à l'élaboration du programme de ces camps, précise la même source. Cette réunion vient affirmer la "disponibilité des différentes structures à garantir l'organisation de camps d'hiver qualitatifs et riches en activités dédiées aux jeunes dans un environnement éducatif et sécurisé". La réunion s'est déroulée en présence de "cadres du ministère et de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ)", ainsi que des directeurs et gestionnaires des camps d'hiver programmés, de chefs des services des activités jeunesse, des membres du comité pédagogique et des chargés de la communication", note le communiqué.

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



ZONA OPHTALMIQUE : Définition, symptômes et traitements

Le zona ophtalmique est une pathologie virale qui affecte surtout les personnes dont les défenses immunitaires sont affaiblies. En cause, la réactivation du virus varicelle-zona (VZV). Le zona ophtalmique génère des douleurs intenses et peut affecter gravement la vision.

Le zona ophtalmique désigne une maladie virale, engendrée par la réactivation du virus varicelle-zona (VZV). Cette maladie affecte 2 à 6 % de la population. Le zona ophtalmique se manifeste chez une personne qui a eu la varicelle par le passé et dont le virus est resté dans l'organisme à l'état latent. Ce virus, stocké dans les ganglions nerveux, se réactive et se propage en suivant le trajet du nerf optique. Il parcourt donc le cuir chevelu, le front et l'œil d'un seul côté du visage. Et il entraîne une inflammation de l'œil et une éruption cutanée avec vésicules dans la zone. Les symptômes du zona ophtalmique surviennent par étapes. Dans un premier temps, la personne est sujette à de la fièvre, une sensation de malaise. À cela s'ajoutent des douleurs intenses sur le trajet innervé par le nerf trijumeau dont le nerf ophtalmique est une branche. Autrement dit, des douleurs violentes localisées au niveau du front, du haut de la joue, de l'œil et de l'aile du nez. Ces douleurs s'accompagnent de dysesthésies, c'est-à-dire d'une sensibilité exacerbée dans la zone de l'œil. Environ 4 jours après ces premiers signes apparaissent des éruptions cutanées sur le front, l'aile du nez et la paupière. Lérythème cutané est discret au départ, puis des vésicules se forment



avec un contenu transparent, parfois purulent. Ces vésicules subsistent une semaine à 10 jours et laissent place à des croutes. En cas de complications, d'autres symptômes peuvent se manifester. Notamment une rougeur de l'œil (conjonctivite ou épisclérite zosterienne), une hypersensibilité à la lumière accompagnée d'une diminution de l'acuité visuelle (kéatite ou uvête zosterienne). Les traitements du zona ophtalmique doivent être entrepris le plus précoce possible. Ils visent

à réduire le risque de complications de type abcès de cornée ou encore uvête zosterienne postérieure. Ils dépendent des atteintes de zona ophtalmique chez le patient. En premier lieu, la prise en charge passe par un traitement antiviral par voie orale. Ce traitement antiviral est l'acyclovir 800 mg, le valacyclovir 1 g ou le famciclovir 500 mg. Il est prescrit pendant une semaine. Ce traitement peut être prolongé jusqu'à 2 semaines si nécessaire (notamment pour les personnes âgées).

Bicarbonate pour se blanchir les dents : bonne ou mauvaise idée ?

L'utilisation de bicarbonate de soude pour se blanchir les dents est une mauvaise idée en utilisation régulière ou non contrôlée. Bien qu'il puisse éliminer les taches superficielles, les dentistes déconseillent son usage fréquent en raison des risques pour la santé dentaire à long terme. Les risques et inconvénients (Mauvaise idée) Abrasivité et érosion de l'email : Le bicarbonate de soude est un abrasif. S'il est utilisé trop souvent ou avec trop de force (notamment avec une brosse à dents dure), il peut user et éroder l'email, la couche protectrice naturelle de la dent. Une fois l'email endommagé, il ne se régénère pas. Sensibilité accrue : L'amincissement de l'email expose la dentine sous-jacente, ce qui rend les dents plus sensibles au chaud, au froid et à la pression. Risque de caries : Le bicarbonate de soude ne contient pas de fluor, un ingrédient essentiel qui aide à reminéraliser et renforcer l'email contre les caries. L'utiliser seul comme dentifrice principal laisse les dents vulnérables. Irritation des gencives : Son action abrasive peut également irriter les tissus mous et les gencives, surtout chez les personnes ayant des problèmes parodontaux. Efficacité limitée et inégale : Il n'agit que sur les taches superficielles (café, thé, tabac) et ne modifie pas la couleur naturelle profonde de la dent. Le résultat peut être inégal par rapport aux traitements professionnels. Les bénéfices limités (Bonne idée, avec prudence) Élimination des taches superficielles : Grâce à son action abrasive douce, il peut aider à dissoudre et éliminer certaines taches de surface. Neutralisation de l'acidité : Son caractère alcalin aide à neutraliser les acides dans la bouche, ce qui peut contribuer à une meilleure hygiène buccale (réduction de la mauvaise haleine). Présent dans des dentifrices commerciaux : De nombreux dentifrices approuvés par les associations dentaires contiennent du bicarbonate de soude, car la concentration est contrôlée et il est souvent associé à du fluor et d'autres ingrédients protecteurs.

Douleur au pied : et si c'était l'épine calcanéenne ?



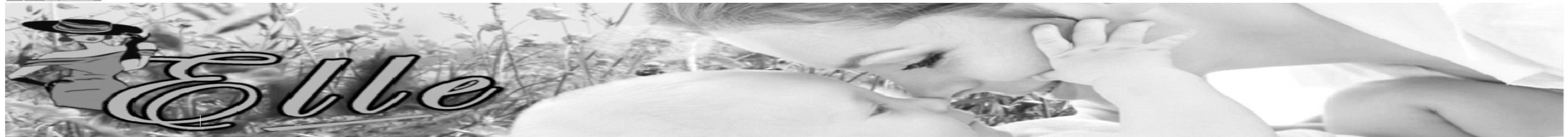
Ce sont souvent des excès de charge ou d'étirements qui sont responsables de l'inflammation de l'aponévrose plantaire. Les situations suivantes peuvent être à l'origine de l'apparition d'épine calcanéenne : La pratique intensive de sports, en particulier : la course à pied ou le jogging, le saut, les sports d'équipe, le ski, le tennis, la danse aérobique et l'entraînement sur un simulateur d'escalier. La marche ou la station debout prolongée sur des surfaces dures. La morphologie des pieds (comme par exemple les pieds creux ou les pieds plats). Le "cousin plantaire", c'est à dire la partie tendre sous notre pied qui sert d'amortisseur qui s'amincit avec l'âge. On retrouve cette pathologie fréquemment chez les 40 - 60 ans. Le port de certaines chaussures qui soutiennent mal la voûte plantaire et le talon. C'est particulièrement le cas des chaussures dont les semelles ou les talons sont

trop durs, ainsi que de celles dont les contrefoorts trop mous ne stabilisent pas suffisamment les talons durant la marche ou en station debout. L'obésité et le surpoids, l'arthrose et la "Polyarthrite Rhumatoïde" en raison des phénomènes inflammatoires créés. Les personnes atteintes d'épine calcanéenne décrivent parfois cette douleur comme une vive sensation de chaleur dans le talon. La douleur apparaît, en général, au lever matinal, quand on se met debout. La douleur a tendance à s'atténuer, voire même disparaître après un certain temps de marche et d'activité. Mais souvent elle réapparaît de manière vive et aiguë dès que la marche ou l'activité sont reprises après un certain temps de repos. Cette douleur peut être le long du bord interne remonter sur la face interne du calcaneus sur 1 cm voire 2 cm peut être ressentie en plantaire interne et/ou au milieu du talon.

Angines à répétition: que faire?

La décision d'opérer dépend de plusieurs facteurs et les recommandations varient légèrement entre les enfants et les adultes. Chez l'adulte l'opération est envisagée lorsque les angines sont particulièrement sévères, récurrentes, résistant aux traitements antibiotiques (si bactériennes) et perturbent significativement le quotidien, ou en cas d'abcès répétés (phlegmons). Critères de récurrence (Critères de Paradise) : bien que les recommandations pour adultes ne soient pas aussi formellement établies que pour les enfants, des critères de fréquence sont souvent considérés, tels que : sept épisodes d'angine ou plus en un an; cinq épisodes ou plus par an pendant deux années consécutives; trois épisodes ou plus par an pendant trois années consécutives. Autres indications : l'hypertrophie amygdalienne (amygdales trop volumineuses) causant des troubles respiratoires, comme le syndrome d'apnées obstructives du sommeil, est une autre indication

majeure. Démarche à suivre Si vous souffrez d'angines à répétition, il est indispensable de consulter un médecin. Consultation médicale initiale : votre médecin traitant posera le diagnostic, identifiera si les angines sont virales (majoritaires) ou bactériennes (via un test rapide d'orientation diagnostique ou TROD), et prescrira un traitement symptomatique (paracétamol ou anti-inflammatoires). Avis spécialisé ORL : si les épisodes persistent et répondent aux critères de récurrence, votre médecin vous orientera vers un ORL. Ce spécialiste évaluera la situation et discutera de la pertinence d'une amygdaléctomie. Bénéfices/Risques : la chirurgie est une solution pour supprimer le risque de récidives, mais elle comporte des risques (saignements post-opératoires, douleurs). La décision se fait au cas par cas, en pesant attentivement les bénéfices potentiels face aux inconvénients de l'opération et de ses suites.



Comment bien choisir sa poche à douille ?

Il existe 2 grandes familles de poches à douilles : les jetables et les réutilisables. Celles à usages uniques sont par nature sans contrainte d'entretien et permettent d'éviter les contaminations. Autre atout : elles peuvent être découpées pour s'adapter à chaque nouvelle douille. Les poches lavables (en silicone, tissu imperméable, nylon...) sont plus chères à l'achat mais s'avèrent plus économiques dans le temps. Souvent renforcées, elles sont plus faciles à prendre en main et plus résistantes à la chaleur. Certaines sont équipées d'un adaptateur permettant d'interchanger des douilles sans avoir à vider la poche. Ce qui peut être bien utile pour décorer des gâteaux. Avant d'investir, vérifiez que le format de la poche correspond à vos besoins. Si vous avez déjà des douilles, assurez-vous qu'elles sont compatibles. Si vous n'en avez pas encore, les kits sont une bonne option. Cette poche à pâtisserie réutilisable est vendue avec 3 douilles en acier inoxydable de taille standard et

1 adaptateur fileté. Il permet de les fixer sans risque de fuites, mais aussi de changer librement de buse sans avoir à vider la poche. utilisation : j'achetais jusqu'à aujourd'hui des poches jetables mais je réfèchissais 2 fois avant d'en utiliser 1 pour limiter mes déchets. comme elle est lavable, elle est plus écologique. La matière de la poche est rigide et facile à prendre en main. La préparation glisse toute seule à l'intérieur. Le petit plus : une ligne est imprimée sur la poche pour indiquer la capacité maximale de remplissage. Elle se nettoie rapidement à l'éponge et ne reste pas grasse, même après avoir contenu une préparation très riche en beurre ! l'adaptateur ne se visse pas facilement avec les embouts au cours des premières utilisations. C'est le modèle idéal pour les débutants ! Le bouchon plat de cette "poche à décorer" lui permet de tenir debout et facilite donc son remplissage. Les 4 embouts fournis (2 douilles, 1 pinceau, 1 mini-spatule) se clipsent quant à eux sans effort.



Comment choisir un parfum pour l'hiver ?

Pour choisir un parfum adapté à l'hiver, priviliez des fragrances riches, chaudes et réconfortantes, car l'air froid tend à atténuer les notes plus légères. Testez sur votre peau : ne vous fiez pas seulement aux bandelettes de test en papier. La chimie de votre peau modifie la manière dont un parfum se développe. Laissez-le évoluer pendant quelques heures. Considérez la concentration : En hiver, un parfum plus concentré, comme une eau de parfum ou un extrait de parfum, durera plus longtemps et projettera mieux ses notes riches qu'une eau de toilette plus légère. Pensez à l'occasion : Un parfum gourmand et douillet peut être parfait pour un usage quotidien ou décontracté, tandis qu'un parfum boisé ou ambre plus sophistiqué conviendra mieux aux soirées ou aux événements formels. Faites confiance à votre instinct : Le meilleur parfum est celui qui vous procure du plaisir et dans lequel vous vous sentez bien. L'hiver est la saison idéale pour expérimenter des senteurs plus audacieuses et plus sensuelles en résumé, l'hiver est le moment idéal pour se tourner vers des senteurs plus intenses, riches et épiciées qui s'épanouissent dans l'air frais.

Quel haut porter avec un legging ?

Le legging, initialement considéré comme un vêtement d'entraînement, a transcené sa fonction première pour devenir une pièce centrale dans la garde-robe féminine contemporaine. Sa popularité en 2025/2026 peut être attribuée à sa polyvalence, son confort et sa capacité à se fondre dans une multitude de styles. Toutefois, le défi majeur reste de savoir comment le styliser pour éviter l'effet trop décontracté ou inadéquat. Le choix du haut joue un rôle crucial pour rehausser le legging et le transformer en une tenue chic et raffinée. Tuniques et chemisiers longs : l'équilibre parfait entre couverture et style. Les tuniques et les chemisiers longs sont souvent les premiers choix pour accompagner un legging. Offrant une couverture suffisante, ces hauts assurent une esthétique élégante tout en préservant le confort. Optez pour des matières fluides comme le coton, la soie ou le lin qui ajoutent une touche de sophistication. Les motifs et couleurs variés, qu'ils soient unis, à rayures ou à motifs floraux, permettent de personnaliser le look selon les préférences et les occasions. La clé est de choisir une longueur qui couvre au moins la moitié des fesses pour maintenir une esthétique équilibrée. Pulls oversize : confort rime avec mode. En hiver ou lors des journées plus fraîches du printemps ou de l'automne, un pull oversize est le compagnon idéal du legging. Offrant chaleur et style, ces pulls peuvent être choisis dans des teintes neutres pour un look minimaliste, ou avec des motifs audacieux pour une déclaration stylistique. Les textures comme le tricot grossier ou le cachemire doux ajoutent une dimension supplémentaire à la tenue. Associé à des accessoires comme un collier long ou une écharpe volumineuse, le legging et le pull oversize forment un duo dynamique pour les journées décontractées.



Tajine de boulettes viande hachée épinards

Ingédients: 400 g viande hachée 1 botte épinard lavés et hachés ou des épinards surgelés hachés 2 gousset d'ail 1/2 oignon 1 c-a-café paprika 1/2 c-a-café cumin sel poivre
Préparation: Faire revenir les épinards quelques minutes dans une poêle avec un filet d'huile d'olive. réserver. préparer les boulettes de viande hachée : mélanger la viande hachée à l'oignon hache ainsi que l'ail hache. ajouter les épices ainsi que les épinards tiédit. malaxer le tout et réserver. Dans une casserole profonde ou une poêle profonde faire chauffer l'huile d'olive. Ajouter les boulettes et les faire dorer de tous les côtés. retirer et réserver. Ajouter l'oignon et l'ail à la poêle et faire revenir quelques minutes. ajouter les épices et le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau chaude. quand ça commence à bouillir ajouter les boulettes. ajouter de l'eau jusqu'à hauteur des boulettes de viande hachée. couvrir et laisser cuire tranquillement. quand la viande est cuite et que la sauce est réduite servir en saupoudrant de persil ciselé.



Pourquoi mon bébé a-t-il une excroissance à l'oreille ?



Une excroissance à l'oreille désigne une petite protubérance ou un morceau de peau supplémentaire situé : soit sur le pavillon de l'oreille, soit devant l'oreille (près du tragus), soit dans le sillon entre l'oreille et la joue. Ces anomalies sont généralement présentes dès la naissance et proviennent d'un léger défaut de développement pendant la formation des oreilles du fœtus. Elles sont la plupart du temps bénignes. Parmi les différents types d'excroissances aux oreilles, on retrouve des "tags" préauriculaires (petits bourgeons de peau) : Il s'agit de petites boules de peau parfois contenant un cartilage. Elles sont très fréquentes et sans danger. Leur taille varie de quelques millimètres à quelques centimètres : les fossettes préauriculaires : ce sont de minuscules trous ou petites ouvertures situés juste devant l'oreille ; les déformations du pavillon : elles peuvent être liées à une forme particulière du cartilage de l'oreille, sans conséquence sur l'audition. Les oreilles se forment très tôt pendant la grossesse, à partir de tissus qui fusionnent progressivement. Si une petite partie ne fusionne pas complètement, il peut rester un surplus de tissu, donnant une excroissance. Dans la grande majorité des cas, ce n'est pas héréditaire. « Le plus souvent, cela n'indique aucune maladie et n'impacte pas l'audition », explique le praticien. Il sera important de demander l'avavis d'un professionnel dans les situations suivantes : l'excroissance grossit rapidement (cela peut être un kyste ou une petite tumeur à surveiller) ; elle saigne, s'infecte ou devient douloureuse (cela peut être une infection ou une inflammation à surveiller) ; elle s'accompagne d'autres anomalies du visage, des oreilles ou du rein (rare). Le pédiatre peut proposer un examen simple et, si nécessaire,

Mon enfant a peur de l'orage, comment le rassurer ?

Pas toujours facile de rassurer son enfant, surtout si l'orage se prolonge... On voit souvent les plus jeunes, dans ces cas-là, se mettre à crier et à pleurer. Une situation qui, selon Léa Ifergan-Rey, psychologue à Paris, peut s'expliquer par le changement d'atmosphère créé par l'orage. On passe d'un environnement calme à un bruit très fort lorsque le tonnerre retentit. Or l'enfant ne voit pas ce qui a causé ce vacarme, et ça peut être une source d'anxiété pour lui. « Par ailleurs, avec l'orage, le ciel s'assombrit et plonge la pièce dans l'obscurité en pleine journée. Et les éclairs peuvent être impressionnantes... La peur de l'orage est d'ailleurs l'une de celles dont on se souvient le mieux, même s'ils ne l'avaient pas, continuent à éprouver cette peur de l'orage. Ce qui, bien sûr, se transmet très facilement à un enfant. Ainsi, le parent inquiet peut très bien dire à son enfant de ne pas avoir peur ; mais ses gestes et sa voix risquent de le trahir, et l'enfant le ressent. Dans ce cas, passez, si possible, le relais à un autre adulte pour le rassurer. Autre chose à éviter : nier l'émotion de l'enfant. Ne lui dites pas : « oh ! mais ce n'est rien, ça ne fait pas peur. » Au contraire, prenez en compte et reconnaissiez sa peur, elle est normale et absolument naturelle face à un événement aussi impressionnant qu'un orage. Si l'enfant réagit, court vers ses parents et pleure, c'est bon signe car il extériorise quelque chose qui l'a effrayé. Si votre enfant a peur de l'orage, prenez-le dans vos bras et rassurez-le avec votre regard aimant et des mots doux. Dites-lui que vous comprenez qu'il ait peur, et que vous êtes là pour veiller sur lui, qu'il ne craint rien avec vous. Il est en sécurité à la maison : il pleut dehors, mais pas à l'intérieur.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT !

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ÉCOLOGIE
Changeons de rythmes



Un robot à 4 pattes semble indestructible dans des situations périlleuses



Dans le bestiaire des robots quadrupèdes, voici le Pudu 5D. Ce nouveau venu est une véritable bête de somme qui se destine essentiellement à l'export de charges utiles en toute autonomie. S'il y a bien un secteur dans lequel les robots côtoient au quotidien les humains, c'est pour le moment celui de la restauration et de l'hôtellerie. On les trouve sous plusieurs formes, par exemple en tant que chariots automatisés. L'un des principaux fabricants sur ce marché est la société Pudu Robotics, avec son Pudu D5, la firme compte s'attaquer à un autre secteur : celui des robots quadrupèdes destinés à évoluer en extérieur ou dans des environnements industriels. Pudu Robotics vient donc se frotter à des constructeurs déjà bien installés comme Boston Dynamics, ANYbotics et, dans une moindre mesure, Unitree. Le robot quadrupède Pudu D5 ressemble en tous points à ces « robots-chiens ». Il est équipé d'un système de perception 360° mêlant LiDAR et quatre caméras. C'est avec cet ensemble et une belle puissance de calcul qu'il sait cartographier en 3D, éviter les obstacles, planifier en temps réel ses trajectoires et reconnaître les objets. Ce qui fait la différence de Pudu D5 avec ses concurrents, c'est sa faculté à se transformer en une mini-bête de somme.

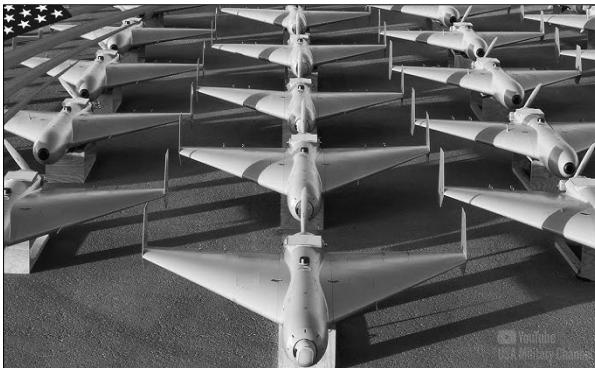
Des panneaux solaires géants imprimés en 3D directement en orbite



Dcubed révolutionne l'industrie spatiale en développant un système pour imprimer des panneaux solaires directement en orbite, offrant une solution innovante et économique aux défis énergétiques des missions spatiales. La conquête spatiale commerciale est en pleine expansion, et l'une des solutions envisagées pour répondre à la demande croissante en énergie est l'utilisation accrue de panneaux solaires. Dcubed, une entreprise innovante, développe actuellement le système ARAQYS pour fabriquer directe-

ment ces panneaux en orbite. Ce procédé pourrait révolutionner la manière dont les engins spatiaux sont alimentés en énergie, en réduisant les coûts et en augmentant l'efficacité. Le défi réside dans la lourdeur et la complexité des structures de support des panneaux solaires traditionnels, qui doivent être transportées et déployées dans l'espace. Cependant, la solution de Dcubed promet de contourner ces obstacles grâce à une technologie de pointe. Les panneaux solaires sont la principale source d'énergie pour les satellites en orbite autour de la Terre. Leur choix est dicté par l'abondance de lumière solaire non filtrée par l'atmosphère ou les conditions météorologiques. Cependant, ces panneaux présentent des défis techniques significatifs. Ils sont souvent lourds et nécessitent des mécanismes complexes pour être déployés une fois en orbite. Ces mécanismes doivent résister aux forces d'accélération, aux vibrations et aux stress acoustiques du lancement en fusée, ce qui alourdit le coût et réduit l'espace disponible pour d'autres équipements à bord.

Drone kamikaze FLM 136 : comment les USA veulent s'inspirer de l'Iran



Une course à l'innovation s'engage, où efficacité et économie deviennent les maîtres-mots. L'Iran s'est imposé comme leader dans ce domaine avec

son Shahed-136, un drone kamikaze redoutable : 2 500 km d'autonomie, une charge explosive et un coût dérisoire (20 000 à 50 000 dollars). Inspiré de

modèles existants, mais adapté aux besoins actuels, il a été massivement utilisé par la Russie et l'Ukraine sous le nom de Geran-2. Une arme simple, mais redoutable, où la quantité l'emporte sur la sophistication, éprouvant les défenses aériennes à moindre frais. Le Pentagone a réagi en urgence : une demande d'information a été lancée pour 16 drones (extensible à 20), reproduisant les caractéristiques du Shahed-136 (lancement pneumatique, autonomie et modularité). L'objectif ? S'adapter à cette nouvelle menace et tester des solutions low-cost, alors que des entreprises américaines (SpektralWorks, Griffon Aerospace) développent déjà des prototypes comme le FLM 136 ou le MQM-172 Arrowhead. Une réponse directe à l'innovation iranienne, qui bouleverse les équilibres stratégiques.

L'innovation est plus inclusive grâce à la Handitech

Le nouvel épisode du podcast Jeunes Pousses réalisé en collaboration avec le 3DExperience Lab de Dassault Systèmes, met en lumière les bénéfices de la Handitech pour les personnes en situation de handicap, mais aussi pour tous. La technologie peut se révéler un puissant levier d'inclusion. Au croisement de l'innovation et du handicap, la Handitech incarne cette révolution. Contraction de « handicap » et « technologie », elle désigne l'ensemble des innovations conçues pour redonner de l'autonomie, de la mobilité et de la voix à celles et ceux que la société met trop souvent de côté. « Ce que nous offrons à ces individus, c'est une connexion avec d'autres humains, ce qui est incroyablement important », souligne Ray Browning, cofondateur de Biomotum, une entreprise spécialisée dans le développement de dispositifs médicaux innovants pour améliorer la mobilité des personnes avec des difficultés à marcher comme la paralysie cérébrale ou la maladie de Parkinson, en combinant des technologies d'assistance intelligentes et intuitives avec des biofeedback en temps réel.

SPORT



FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE (32ÈMES)

Qualification surprise de l'ES Mostaganem

Contre toute attente, l'Espérance de Mostaganem (ESM) a réussi un coup de maître en battant le Mouloudia d'Oran chez lui au stade Miloud-Hadefi (2-1) pour le compte des 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie d'une manière héroïque.



En l'espace de cinq minutes seulement avec tout d'abord un but égalisateur à la 69^e par l'entremise de Motrani qui a repris de la tête un corner bien travaillé par le rentrant Askar. Cinq minutes plus tard, ce même Askar, à l'aide d'un chef-d'œuvre, permet à son équipe de doubler la mise à la surprise générale au stade Miloud-Hadefi. Même les plus pessimistes parmi les fans du Moulaydia n'envisageaient pas ce scénario tragique qui a complètement scié les jambes des camarades d'Aoudjane qui, malgré les occasions créées lors du dernier quart d'heure, n'avaient pas la maîtrise, encore moins le caractère pour

riode lorsque le MCO a réussi à ouvrir le score sur un penalty victorieusement exécuté par le capitaine Kerroum. Un penalty survenu suite à une main de Benamar en pleine surface de réparation. Après la pause, les visiteurs sont revenus avec l'intention de niveler le score, en témoigne d'ailleurs le renfort du secteur offensif par Asker. À la 54^e minute, Boulkaboul a failli devancer la sortie de Ferrahi avant que Lamine ne tente un lob que Belkhir dégage sur sa ligne. Une action qui a averti les Rouge et Blanc qui se trouvaient obligés de se lancer à nouveau en attaque pour espérer marquer ce but du break.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE (32ÈMES)

Le MCA assure l'essentiel face à El-Bayadh

Le Mouloudia d'Alger a validé son billet pour les 16es de finale au terme d'un match maîtrisé dans l'essentiel face au MCEB. Sans briller, les Mouloudéens ont fait le nécessaire en gérant leur avantage et en restant solides dans les moments chauds. Une qualification précieuse avant le derby. Le Mouloudia d'Alger a vite imposé son rythme dans ce duel de coupe. À la 11e minute, A. Bangoura frappe, Salhi capte mais relâche et Bouguerra récupère pour centrer vers Benhaoua, qui conclut d'un tir propre pour ouvrir le score. Le MCA prend l'avantage et cherche à creuser l'écart. Deux minutes

un carton pour Haddad à la 45⁺2, puis une tête de Dendaoui hors cadre à la 45⁺3. Dès la reprise, le MCA revient sans son milieu Benhaoua, qui était essentiel pour l'équilibre du milieu de terrain. Cette absence crée un déséquilibre et permet au MCEB de sortir plus facilement de son camp. À la 47^e, Bangoura voit sa tentative déviée en corner. Le MCEB se montre dangereux à la 57^e, Bouhekak manque l'élargissement de la tête, mais Guendouz réalise une parade décisive. Le match bascule à la 63^e lorsque Abdellaoui reçoit un ballon en profondeur et subit la faute du gardien.

JUDO

Les athlètes algériens à la quête de points

À l'approche des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, la Fédération internationale de Judo s'apprête à lancer un nouveau cycle de qualification déterminant qui ouvrira la voie aux judokas du monde entier pour obtenir leur ticket tant convoité. Dès le mois de juin 2026, le mécanisme officiel de comptage des points qualificatifs sera activé, marquant le début d'une période cruciale de préparation et de compétition intense. Le classement olympique reflètera alors la position de tous les athlètes engagés dans les

différentes catégories de poids. Ce tableau de ranking prendra en compte les points accumulés lors d'un ensemble de compétitions majeures, incluant les prestigieux tournois du Grand Chelem, ainsi que les épreuves continentales telles que les Opens et les Championnats d'Afrique. Ce système mettra en lumière la régularité et la performance des judokas sur la scène internationale tout au long de ces deux années charnières. Selon les directives de la FIJ, une période de qualification de deux ans sera consacrée à tous

les compétiteurs et compétitrices pour tenter de se hisser dans le Top 18 mondial, qui garantit une qualification directe aux Jeux Olympiques. Pour les judokas ne parvenant pas à intégrer ce classement élite, une autre opportunité existera à travers un quota attribué à chaque équipe nationale, permettant à leur meilleur représentant hors Top 18 de tenter sa chance sur la scène olympique. Cependant, l'instante internationale n'a pas encore précisé le détail du pourcentage de points qui sera pris en compte pour les an-

nées 2026 et 2027, soulignant ainsi une attente encore palpable parmi les athlètes et les fédérations. En revanche, pour l'année olympique 2028 elle-même, la FIJ a d'ores et déjà annoncé que les points récoltés seront comptabilisés à 100%, ce qui rendra ces compétitions décisives pour la qualification finale. Les épreuves continentales offriront de nombreuses occasions aux judokas de gagner des points importants, notamment avec un barème où un médaillé d'or pourra décrocher jusqu'à 700 points.

SPORT



MONDIAL 2026 – ARGENTINE

Lionel Scaloni salue l'Algérie après le tirage au sort

L'Argentine, championne du monde en titre, connaît désormais ses adversaires pour la phase de groupes de la Coupe du monde 2026. Placée dans le Groupe J, l'Albiceleste retrouvera notamment l'Algérie, qui apparaît déjà comme son principal rival dans cette poule.



À l'issue du tirage au sort, Lionel Scaloni, le sélectionneur argentin, n'a pas tarì d'éloges sur les Fennecs et leur entraîneur. « Je connais bien le sélectionneur de l'Algérie, Vladimir Petkovic. J'ai joué avec lui à la Lazio et c'est un excellent entraîneur. L'Algérie est une très bonne équipe, avec d'ex-

cellents joueurs et une réserve de talents impressionnante qui alimente la France et d'autres pays », a déclaré le technicien champion du monde 2022. Ces compliments témoignent du respect que suscite la sélection algérienne, portée par une génération dorée et une diaspora talentueuse

qui brille dans les plus grands championnats européens. Le duel entre l'Argentine de Lionel Messi et l'Algérie de Riyad Mahrez s'annonce comme l'un des chocs les plus attendus de la phase de groupes du Mondial 2026, qui se disputera aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

JUVENTUS (ITALIE)

La date du retour de Dušan Vlahović est connue

Dušan Vlahović peut souffler : son opération à Londres s'est parfaitement déroulée. L'attaquant de la Juventus, touché à un tendon adducteur gauche lors du match contre Cagliari, a vu sa rupture réparée avec succès par l'équipe médicale dirigée par les professeurs Ernest Schilders et Rowena Johnson, en présence du médecin du club,

Marco Freschi. La Juventus confirme que l'intervention, réalisée à la Mayo Clinic Healthcare de Londres et à l'hôpital de Wellington, s'est déroulée sans complication. Le club précise que Dušan Vlahović commencera dès demain son programme de rééducation. En effet, un retour à la compétition est envisagé dans environ trois mois,

sous réserve de l'évolution de sa récupération d'après la Gazzetta dello Sport. La Juventus suivra de près le processus de reprise pour s'assurer que l'attaquant retrouve progressivement son niveau physique optimal. Bonne nouvelle pour la Vieille Dame, qui peut se réjouir tandis que ses recrues Openda et David travestiront une période de doute.

FOOTBALL - BRÉSIL

Ancelotti met les choses au clair pour Neymar

Neymar n'en finit plus de faire parler avant la Coupe du Monde 2026. En marge du tirage au sort organisé à Washington, Carlo Ancelotti a été longuement interrogé sur la place que pourrait occuper l'attaquant de Santos dans sa sélection. Face à l'insistance des journalistes, le sélectionneur brésilien a temporisé et rappelé qu'il reste encore plusieurs

mois avant l'annonce officielle de la liste. « Nous sommes en décembre, la Coupe du Monde a lieu en juin, et je choisirai l'équipe qui participera à la Coupe du Monde en mai », a-t-il déclaré à la suite du tirage au sort de la compétition. Il a ensuite clarifié sa position en mettant les choses au clair : « Si Neymar mérite d'y être, s'il est en pleine forme, meilleur que

quelconque, il jouera la Coupe du Monde, point final. Je ne dois rien à personne. » Le Brésilien semble revenir en forme ces dernières semaines. Il a inscrit son premier triplé depuis 2022 lors de la victoire de Santos contre Juventude (3-0) et pourrait permettre à son club formateur, actuellement 14e du championnat, d'éviter la relégation.

MONDIAL 2026 - SÉNÉGAL

Lamine Camara impatient de défier la France

Une semaine après leur victoire contre le Paris Saint-Germain, les Monégasques espéraient enchaîner face à Brest, mais le club de la Principauté s'est finalement incliné 1-0 à l'extérieur. Sans pour autant cacher la déception causée par ce revers, Lamine Camara est revenu sur le tirage au sort de la Coupe du Monde 2026, où le Sénégal et l'équipe de France s'affronteront en phase de groupes. « Je n'ai pas encore regardé, car je suis déçu du résultat donc je n'ai pas été sur mon téléphone. On sait tous que la France est une grande nation, mais il faut se concentrer sur le club et la CAN 2025, le Mondial est encore loin. Ce n'est pas un mauvais tirage, on a le souvenir de ce fameux match Sénégal-France en 2002 que je connais très bien, car El Hadji Diouf m'envoie tout le temps ses vidéos de cette rencontre. Je serai très heureux d'affronter la France. » En 2002, les Lions de la Teranga s'étaient imposés contre les Bleus lors du match d'ouverture du Mondial organisé par le Japon et la Corée. L'actuel sélectionneur sénégalais, Papa Thiaw, était sur le terrain lors de cette rencontre.

FOOTBALL (FRANCE) - ARKEMA PREMIÈRE LIGUE

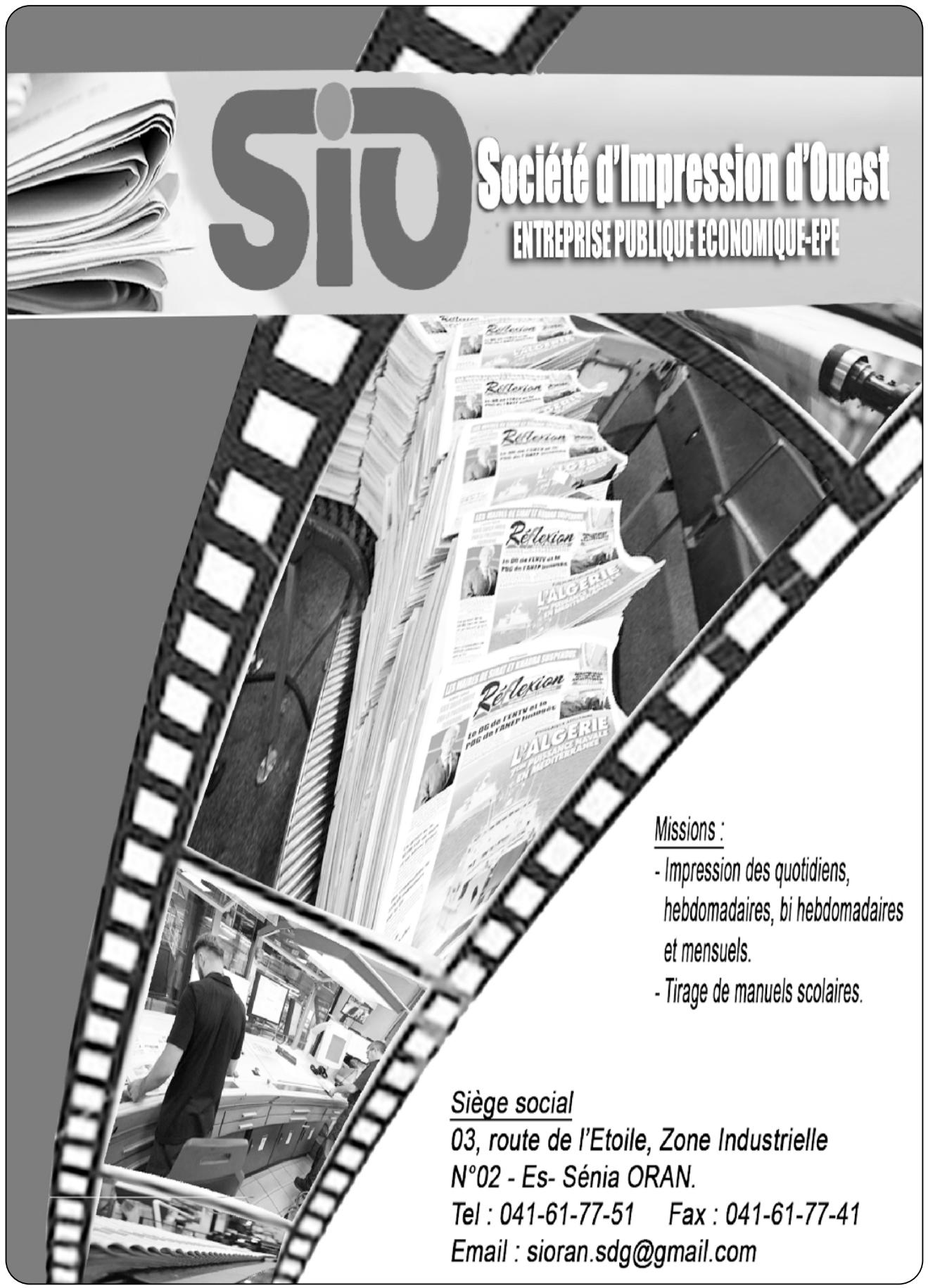
Le PSG écrase l'OM et remporte le Classique

Le Paris Saint Germain s'est imposé ce soir face à l'Olympique de Marseille dans le cadre de l'Arkema Première Ligue, en s'imposant sur le score sans appel de 5-1. Dominatrices, les Parisiennes ont rapidement pris le dessus, ouvrant le score tôt grâce à Leuchter (1-0, 7e). Malgré une égalisation marseillaise en deuxième période signée Perret (1-1, 67e), les Parisiennes ont enchaîné les buts grâce à un collectif efficace en fin de match. Après avoir repris l'avantage grâce à Kanjinga (2-1, 78e), le PSG a fini par creuser l'écart, scellant son succès dans les dernières minutes grâce à des buts de Graziani, Mbock et Morissaint, portant le score à 5-1. Avec cette victoire, le PSG confirme sa supériorité dans ce Classique féminin et revient à égalité de points d'OL Lyonnais. Un résultat lourd pour l'OM, qui peine à la 9e place sur 12.

LILLE (FRANCE)

Bruno Genesio encense Ethan Mbappé

Porté par un but splendide d'Ethan Mbappé (18 ans), pour sa première titularisation de la saison, le LOSC a frappé fort en faisant tomber l'Olympique de Marseille, s'offrant au passage son premier véritable match référence de la saison (1-0). Un succès précieux qui permet aux Dogues de revenir à deux petites longueurs du leader lensois, confirmant leur montée en puissance après un début d'exercice irrégulier. Après ce nouvel éclair, Bruno Genesio n'a pas caché son admiration pour Ethan Mbappé, dont l'impact ne cesse de grandir : « Ethan Mbappé ? Je l'ai déjà dit, si son corps le laisse tranquille, c'est un joueur qui peut rendre l'équipe meilleure. Son profil est différent des autres attaquants sur le côté, il va très vite et se crée des occasions, fait marquer ou marque à chaque match ». De quoi renforcer l'idée que le cadet de la fratrie Mbappé est en train de franchir un cap.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Que vaut le Dacia Duster Hybrid-G 150 4x4 qui allie hybridation, GPL et 4x4 ?



Le Duster est l'un des modèles phares chez Dacia aux côtés de la Sandero. Aujourd'hui, il se dote d'une nouvelle motorisation particulièrement innovante, qui se distingue par une technologie mêlant hybridation et GPL, le tout avec une transmission intégrale. Les mois et les années passent et le Duster confirme sa place de valeur sûre du marché français. Il occupe ainsi depuis longtemps une place dans le Top 10 des meilleures ventes en France. Et ce succès est très loin d'être une exception puisque cet engouement se confirme dans tous les pays où le Duster est commercialisé. Ainsi, il s'est vendu 2,8 mil-

lions d'exemplaires dans le monde depuis le lancement de la première génération en 2010 soit 1 vente de Duster toutes les 3 minutes. Si logiquement, ce sont les versions deux roues motrices, qui représentent la majeure partie des ventes, la part des versions 4x4 est très loin d'être négligeable puisqu'elles représentent 25 % des ventes. Depuis son lancement, le Duster a toujours été proposé avec une transmission intégrale et il s'est rapidement imposé comme l'un des meilleurs de la catégorie en se montrant à l'aise dans la plupart des situations, notamment en franchissement. Jusqu'ici le Duster

4x4 était uniquement disponible en boîte mécanique, mais aujourd'hui Dacia a décidé de tout changer en mettant au point une technologie inédite. Celle-ci se compose de plusieurs éléments. Sous le capot avant, on trouve le 1.2 Turbo 3 cylindres microhybride de 140 ch récemment essayé sur le Bigster. Celui-ci est associé à une boîte automatique à double embrayage à 6 rapports, mais la nouveauté provient de la présence d'un bloc électrique à deux vitesses sur le train arrière qui développe une puissance de 31 ch et 87 Nm, qui est alimenté par une batterie d'une puissance de 0,8 kWh.

La nouvelle Renault Twingo n'est-elle pas mignonne sur la route

C'est sûr, le design de la nouvelle Renault Twingo est réussi. Maintenant, il faudra voir si les qualités électriques de cette petite auto sont à la hauteur de son prix... Après la R5 et la R4, Renault se prépare à lancer la quatrième génération de sa Twingo dans sa gamme de nouveautés électriques au design fort. Elle a d'ailleurs fait beaucoup parler, cette Twingo, avec sa conception assurée en Chine pour raccourir la durée de son développement technique et sa production prévue hors de France (mais au sein de l'Union européenne tout de même). Une chose est sûre : le design de cette nouvelle Twingo est audacieux. J'entends assez régulièrement des gens peu intéressés par l'automobile me demander quand est-ce que sort cette auto sur le marché, étonnés par le design de la voiture. Et elle se montre déjà sur la route, comme vous pouvez le voir avec cette image montrant une Twingo jaune surprise sur une voie rapide près d'Évreux en Normandie. Mais les spécifications techniques de cette nouvelle Twingo seront-elles à la hauteur de son style ? Pour rappel, l'auto s'équipe de batteries de 27,5 kWh seulement avec 263 km d'autonomie maximale WLTP.

La Lexus LFA de retour, mais sans son fabuleux V10



Ce n'est pour le moment qu'un concept, mais il préfigure fidèlement le prochain coupé sportif de Lexus, qui promet « d'accéder à des sensations plus pures et plus profondes que jamais ». Un programme ambitieux pour une voiture

électrique. Tous les passionnés d'automobiles se souviennent de cette année 2010 lorsque Lexus présente son premier coupé haute performance. La marque nipponne n'y est pas allée de main morte puisque ce LFA cache sous

La Toyota GR GT, c'est du jamais vu



On n'avait jamais Toyota sur le terrain des sportives d'exception. La nouvelle GR GT s'inspire de loin de la légendaire 2000 GT et colle 650 chevaux thermiques sous son long capot. Elle vise Ferrari, Porsche et les autres marques de rêve. Voilà des années qu'on attendait que Toyota lève enfin le voile sur ses nouvelles voitures de sport d'exception, quinze ans après la désormais mythique Lexus LFA. Et cette fois, d'ailleurs, la voiture n'est plus une Lexus. La division premium du groupe aura bien droit à une déclinaison 100 % électrique du modèle un peu plus tard, mais c'est un badge Toyota GR qui se place sur la face avant et la poupe de cette grosse voiture de sport à moteur avant et deux places. La Toyota GR GT affiche un style déroutant, d'ailleurs, avec un très long capot et un style chargé. La filiation avec les gentils modèles de la gamme classique sera facile à faire avec une telle calandre et la voiture mesure 4,82 mètres. Elle est sensiblement plus grosse qu'une Porsche 911, plus longue qu'une Mercedes-AMG GT (4,78 mètres) ou qu'une Ferrari 12c (4,73 mètres) et s'approche presque d'une Lamborghini Revuelto (4,95 mètres). Toyota explique que la voiture repose sur un châssis en aluminium renforcé de panneaux en carbone, mais l'auto est lourde : 1 750 kg sur la balance (ou un peu moins, précise-t-on), ce qui l'approche d'une Aston Martin Vantage plutôt que des super-sportives les plus légères.

son capot avant un moteur V10 de 560 ch. Cette période est marquée par le développement de ce type de mécanique dans des voitures de série (BMW M5, Audi RS6, Audi S8...), mais celui-ci émet un son inimitable jusqu'à 9 500 tr/min ! Lexus nous refait le coup du coupé Lfa pour notre plus grand plaisir. Seulement, il faut faire le deuil de ce moteur légendaire et accepter la présence d'un électromoteur. Afin de nous rassurer, Lexus précise que son coupé a « le désir de dispenser un maximum de plaisir au volant tout en démontrant le potentiel d'une voiture électrique. » Pour le moment, pas d'autre choix que de les croire sur parole. Lexus ne dévoile aucune donnée technique, ou presque. Sait-on tout juste que ce Concept LFA mesure 4,69 m de long pour une très faible hauteur de 1,19 m et d'un grand empattement de 2,72.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

annonces classées

*Vend villa A BOURAHLA,
210 M², à Hassi Mamèche, Mostaganem
Courtier s'abstenir. Pour tout contact,
appeler le : 07.91.19.54.38
ou le 06.99.23.41.38.*

ou le 06.99.23.41.38.

Anniversaire

Le 06/12/2025 le petit poupon «Mefrah Amir» a soufflé sa 3^{me} bougie. En cet heureux événement, toute la famille Mefrah, son papa et sa maman lui ont souhaité un joyeux anniversaire et une vie pleine de bonheur. Que tout jour de fête soit gai et heureux comme un jour de fête se doit de l'être. Un petit garçon comme toi le mérite amplement. Comme tu es déjà déjoué tous ceux qui te connaissent, il ne faudra pas t'étonner, si aujourd'hui, tu reçois plein de bises et de caresses.

A tes 100 ans. De la part de ton papa Oma

Réflexion 07/12/2025

مكتب الاستاذ حجيج عبد القادر
موثق ببصي 50 مسكن رقم 39 سيدى على
تعديل القانون الأساسى للتعاونية
سيجوب فقط إذا تم إبرامه بالمكتب المذكور
أعلاه بتاريخ 25/11/2015 و الذى سيجعل
بالمراكز الجماعي للضرائب سيدى على فى
أوانه تم تعديل القانون الأساسى للتعاونية
الفللاحية متعددة الخدمات CAPS
بالقرار رقم 09 الموزع فى 16 جوان
2009 ترقيتها الجماعية:
000927169004245
رمز النشاط
27160101186
مقرها الاجتماعي ببلدية
سيدي لخضر ولاية مستغانم وذلك بتجهيز
احتياجات مجلس التسيير والمدير والرئيس
حيث تم تعيين السيد: بوخراص مراد رئيس
جديدا والسيد سالم ربيع مدير جديدا ذات
التعاونية.

Réflexion 07/12/2025

Réflexion

Bureau régional d'Oran

Pour toutes vos annonces
factez

Tél: 05 55 87 58 64

raouil@gmail.com

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE!

COMMUNIQUEZ

Réflexion
Quotidien National d'Information

Pour vos annonces et insertions publicitaires
Tél / Fax : 045 41 36 55
Mob : 0555 850 858
Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASSERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse : 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse : CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse : 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse : 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site : www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse : 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MANDA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



Numéro d'appel d'urgence



| | |
|------------------------------------|------|
| Police Secours | 17 |
| Gendarmerie Nationale | 1055 |
| Télégraphe | 13 |
| Algérie Télécom Dérangements | 12 |
| Renseignements | 19 |
| RDV Visa (Consulat de France) ORAN | 1573 |
| Mobilis | 505 |
| Ooredoo | 333 |

Hôtels



ORAN

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Hôtel Sheraton Oran | 041 59 01 00 |
| Le Méridien Oran | 041 98 40 00 |
| Hotel ibis Oran | 041 98 23 00 |
| Hotel Royal Oran | 041 29 17 17 |
| Eden Village Ain El Turk - Oran | 041 60 31 47 |
| Hôtel El-Amel Ain turk , Oran | 041 44 48 32 |
| Complexe Les Andalouses | 0540 10 93 96 |
| Minatec - Oran | 040 23 47 34 |

MOSTAGANEM

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Hotel Senoucia La Salamandre | 045 33 97 53 |
| Hôtel El Mountazah Les Sablettes | 045 33 97 53 |
| Hotel Quiza Les Sablettes | 0557 14 53 20 |
| Hôtel Mourtastaga | 045 33 93 25 |
| Hôtel El-Djazair | 045 41 04 60 |
| Hotel Minatec - Mostaganem | 045 41 31 39 |

Horaires des prières



MOSTAGANEM

| | |
|----------|-------|
| Fajr | 05:58 |
| Chourouq | 07:22 |
| Dohr | 12:43 |
| Asr | 15:41 |
| Maghreb | 18:04 |
| Isha | 19:28 |

ORAN

| | |
|----------|-------|
| Fajr | 05:51 |
| Chourouq | 07:25 |
| Dohr | 12:46 |
| Asr | 15:44 |
| Maghreb | 18:07 |
| Isha | 19:31 |

Numéros de téléphone utiles

ORAN

| | |
|------------------------|--------------------------------|
| Wilaya d'Oran | (0) 41 31 30 69 |
| Protection Civile ORAN | 14 / 041 41 34 00/05 |
| Sûreté de Wilaya ORAN | 041 32 44 70 |
| Gendarmerie Nationale | 041 40 22 92 |
| Aéroport d'Oran | 041 51 11 53 / 041 59 10 31/40 |
| Air Algérie ORAN | 041 42 72 05 /06/07 |
| Gare Ferroviaire Oran | (0) 41 40 15 02 |
| Sonelgaz ORAN | 041 35 30 60 / 041 35 30 71 |
| Gare Ferroviaire ORAN | 041 40 15 02 |
| SEOR ORAN | 041 53 04 42 / 041 35 50 40 |
| Taxi Oran | 041 53 84 21 / 0770 96 42 86 |

MOSTAGANEM

| | |
|----------------------------------|----------------------------|
| Wilaya de Mostaganem | 045 35 35 35 /045 21 89 87 |
| Sûreté de Wilaya Mostaganem | 045 21 20 00 |
| Gendarmerie Nationale Mostaganem | 045 21 15 55 |
| Air Algérie Mostaganem | 045 21.22.76 |
| Balearia Office Mostaganem | 045 30 00 71 |
| Sonelgaz Mostaganem | 045 21 77 14 |
| Gare Ferroviaire Mostaganem | 045 21 23 31 |
| ADE Mostaganem | 15 93 |
| Taxi Mostaganem | 0561 720 196 |
| TRUST ALGERIA (Assurance) | 045 42 38 38 |



Horaires des trains

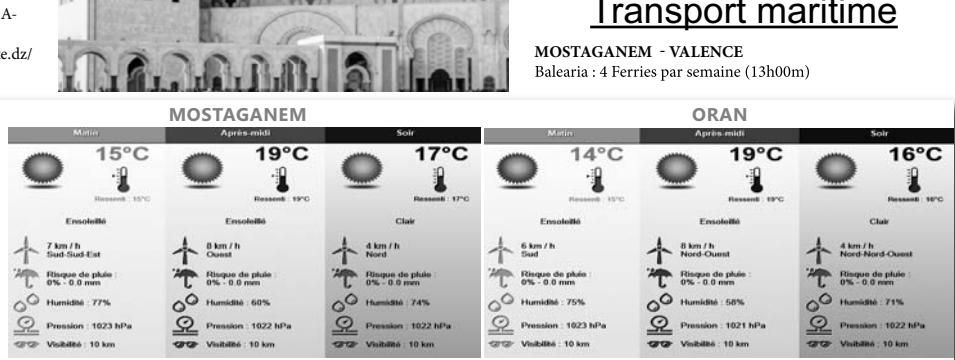
| | |
|-----------------------|---------------------|
| ORAN - ALGER (Agha) | ORAN - CHLEF |
| Départ | Arrivée |
| 08h00 | 12h00 |
| 10h00 | 14h07 |
| 06h10 | 11h15 |
| 14h00 | 19h24 |
| ALGER (Agha) - ORAN | ALGER (Agha) - ORAN |
| 08h00 | 12h00 |
| 10h00 | 14h07 |
| 06h10 | 11h15 |
| 14h00 | 19h24 |
| ORAN - SIDI BEL ABBES | TÉMOUCHENT - ORAN |
| 17h10 | 18h32 |
| 05h40 | 06h58 |
| ORAN - TLEMCEN | ORAN - BECHAR |
| 12h50 | 15h12 |
| TLEMCEN - ORAN | BECHAR - ORAN |
| 05h51 | 08h28 |



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraia : 4 Ferries par semaine (13h00m)



DÉTENUS POUR ESPIONNAGE :

Le Burkina Faso libère huit employés d'ONG

Huit travailleurs humanitaires liés à l'Organisation internationale pour la sécurité des ONG (INSO) ont été libérés au Burkina Faso. Le groupe a confirmé que les personnes arrêtées en octobre pour espionnage avaient désormais été libérées. Les travailleurs avaient été détenus pendant plusieurs semaines par la junte dirigée par le capitaine Ibrahim Traoré, qui les accusait d'être impliqués dans des activités jugées sensibles pour la sécurité nationale. L'INSO a confirmé leur libération, se félicitant du retour en toute sécurité des personnes détenues et saluant le soutien qui a contribué à obtenir leur libération. Parmi les huit personnes figuraient un ressortissant français, un citoyen tchèque, une ressortissante franco-sénégalaise et plusieurs membres du personnel humanitaire burkinabé. Ils ont été arrêtés lors d'une vaste opération menée dans la capitale contre des personnes soupçonnées par la junte de collecter ou de transmettre des informations confidentielles.

KORDOFAN-OUEST :

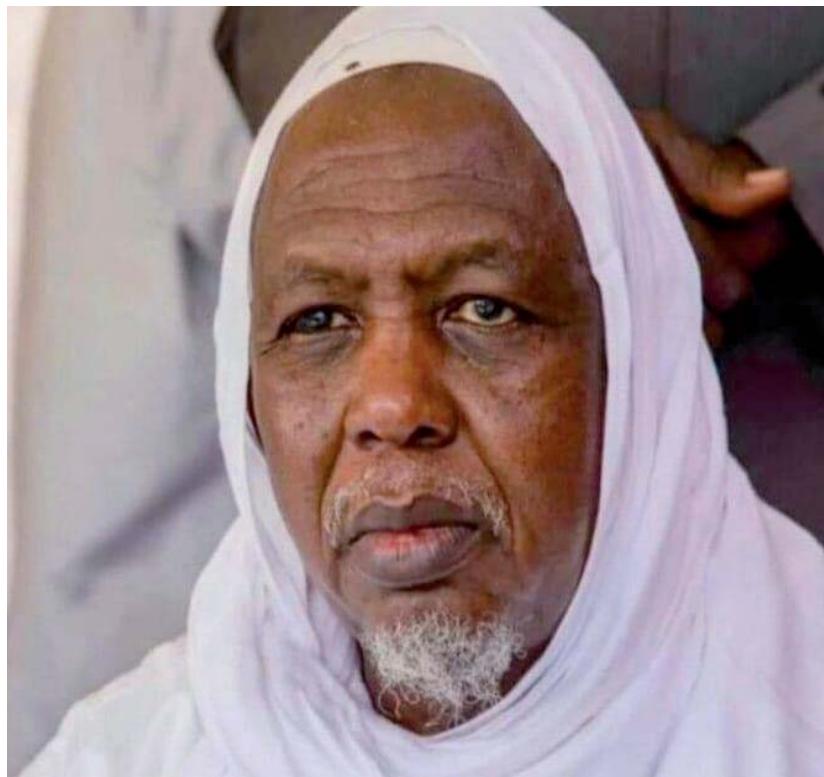
Le Soudan accuse les FSR d'avoir tué 79 civils

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a accusé les Forces de soutien rapide (FSR), une milice paramilitaire, d'avoir tué 79 civils, dont 43 enfants, lors d'un « massacre » dans la ville de Kalogi, dans l'État du Kordofan du Sud. Un communiqué du ministère a indiqué que cette attaque s'inscrit dans le cadre d'une « campagne de génocide menée par la milice terroriste des Forces de soutien rapide contre les communautés soudanaises ». Le ministère précise que la frappe de jeudi a tué 79 civils, dont 43 enfants et six femmes. Le ministère affirme que « la milice a ciblé une école maternelle à l'aide de roquettes tirées d'un drone, dans le but de tuer un grand nombre d'enfants ». Lorsque les habitants se sont précipités pour porter secours aux blessés, les FSR « ont de nouveau ciblé l'école maternelle, tuant d'autres personnes, y compris des enfants indemnes lors de la première frappe », ajoute le communiqué.

SELON LE PREMIER MINISTRE HONGROIS :

“L'UE est en train de sombrer dans la corruption”

Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a affirmé que l'Union européenne était « noyée sous la corruption », alors qu'une enquête pour fraude présumée concernant des formations financées par l'UE pour de jeunes diplomates se poursuit. « L'UE est noyée sous la corruption. Des commissaires sont confrontés à de graves accusations, la Commission et le Parlement sont plongés dans le scandale, et pourtant Bruxelles continue de se targuer d'être irréprochable sur le plan moral », a déclaré Orban dans un message publié sur le réseau social américain X, basé aux États-Unis. Cette déclaration intervient après l'arrestation, mardi, par la police judiciaire fédérale belge, de Federica Mogherini, ancienne haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, d'un membre du personnel du Collège d'Europe à Bruges et d'un haut fonctionnaire de la Commission européenne.



MALI

L'imam Dicko prend la tête d'une nouvelle coalition d'opposition

Lancée vendredi 5 décembre, la Coalition des forces pour la République (CFR) pose « la résistance » aux militaires en « devoir national » et se fixe pour objectifs le retour à l'ordre constitutionnel, le rétablissement des libertés fondamentales ou encore la préparation d'un dialogue national incluant les groupes armés maliens. Composée de figures majeures de la société civile et de la scène politique malienne, elle est emmenée par l'ancien président du Haut Conseil islamique du Mali.

Emmené par l'imam Mahmoud Dicko, l'ancien président du Haut Conseil islamique du Mali, et par Étienne Fakaba Sissoko, un universitaire qui vit aujourd'hui en exil après avoir été emprisonné sous la transition, un nouveau mouvement d'opposition - ou de résistance - doit être lancé ce vendredi 5 décembre au Mali. Son nom ? La Coalition des forces pour la République (CFR). Bâtie par des adversaires des militaires au pouvoir depuis plus de cinq ans dans le pays, la CFR rassemble, outre l'imam Dicko, des personnalités majeures issues de la société civile ou des partis politiques dissous, selon Étienne Fakaba Sissoko, son porte-parole. Pour des raisons présentées comme « stratégiques », ainsi que pour la sécurité de celles qui se trouvent toujours au Mali, leurs noms ne sont pas rendus public. Sollicitées par RFI, plusieurs figures du mouvement pro-démocratie, qu'elles vivent en exil ou dans le pays, confirment leur implication. D'autres hésitent encore. Certains, enfin, n'ont pas voulu s'associer. « La résistance » est « un devoir national », pose le communiqué fondateur, « parce que l'État tue ses propres soldats par incompetence, abandon ou mensonge », « parce que des

centaines de civils sont massacrés dans le silence imposé par la terreur », ou « parce que la junte a transformé la souveraineté en slogan et livré notre sécurité à des mercenaires ». Les objectifs de la CFR sont le retour à l'ordre constitutionnel, la protection des populations, le rétablissement des libertés fondamentales - presse, justice, expression - et la préparation d'un dialogue national incluant les groupes armés maliens. En clair : les chefs jihadistes Iyad Ag Ghaly et Hamadou Kouffa, du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnime), ainsi que les rebelles indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA), seraient conviés, conformément aux conclusions de toutes les consultations nationales organisées depuis 2017. L'unité du Mali et les principes républicains seraient toutefois des lignes rouges. La CFR se veut un mouvement non violent et clandestin, qui appelle les citoyens maliens à la désobéissance civile, les militaires à la « désobéissance éthique » et les magistrats à la « résistance judiciaire ». « L'histoire jugera ceux qui auront sauvé le pays et ceux qui auront obéi au détriment du peuple », assène encore le communiqué.